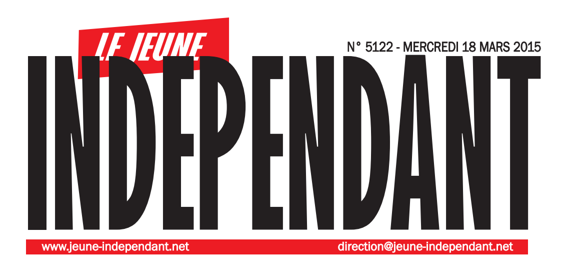
PLAGIAT À L'UNIVERSITÉ DE KHENCHELA : LA DOYENNE LIMOGÉE

Lire en page 2


LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5122 - MERCREDI 18 MARS 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



OUVERTURE AUJOURD'HUI DU 18e SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE

En quête d'un deuxième souffle

Lire en page 7

Nouvelle parade de Benghebrit

PAS D'EXAMENS POUR LES BACHELIERS



Le ministère de L'Education n'a d'autre choix que d'aller vers l'annulation des examens du deuxième trimestre, pour les classes de terminale, afin de rattraper les cours perdus lors de la grève qui dure depuis plus de quatre semaines. Après la très controversée option des cours dispensés sur CD, c'est la énième parade de Benghebrit dans sa gestion du bras de fer qui l'oppose au syndicat.

Lire en page 2



LA DROGUE INTRODUITE PAR PETITES QUANTITÉS

Les narcos changent de tactique en 2015

Lire en page 5



ACCESSION À L'OMC

L'Algérie pourrait présenter son dossier en décembre

Lire en page 3



LES 23 JOUEURS POUR LE TOURNOI DU QATAR

Ghezal, Tafer, Chenihi, Bellaïli et Asellah, les «Bleus» de Gourcuff

Lire en page 23

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

RETOMBÉES DU SCANDALE DE L'UNIVERSITÉ DE KHENCHELA

La doyenne limogée et «El-Borhane» suspendue

REBONDISSEMENT dans l'affaire du plagiat à l'université Abbas-Leghrour de Khenchela révélé samedi dernier par Le Jeune Indépendant. Le recteur de l'institution universitaire a mis fin aux fonctions de la doyenne de la faculté des sciences humaines, sur ordre du ministre de l'Enseignement supérieur et a procédé à la suspension par mesure conservatoire des enseignants directement impliqués dans le scandale, au nombre de trois. Cette mesure a été prise bien que la doyenne ait formulé, dès la parution de l'article en début de semaine, son intention de quitter son poste, avons-nous appris hier mardi auprès d'une source très au fait du dossier. Aussi, la revue, au centre de la polémique, a été suspendue et sa version numérique retirée du site de l'université et même de celui du ministère de l'Enseignement supérieur. La décision du premier responsable de l'université fait aussi suite aux pressions dont il aurait fait l'objet, d'autant que les faits avérés ne souffrent aucun doute dans la mesure où les articles copiés sont consultables sur le Net. Le CNES, réuni hier, AG a qualifié d'inacceptables les faits et a condamné toute l'équipe de la rédaction de la publication universitaire.
Aussi, la commission d'enquête mise sur pied, samedi, par le conseil scientifique de l'université réuni également hier n'a pas manqué non plus de condamner «avec la plus grande vigueur» ce «travail», cela en attendant bien entendu que ses membres livrent leurs conclusions, sur la base desquelles, sera connue la décision de la commission paritaire, dont la mission de statuer sur l'affaire fera, à ne pas en douter, l'objet d'un suivi particulier par le premier responsable du département ministériel. Les sanctions encourues pourraient aller jusqu'à la révocation, à en croire une source proche de la commission.
Pour rappel, la faculté des sciences humaines et sociales de l'université aurésienne avait édité, au mois de juin de l'année écoulée, une revue intitulée «El-Borhane». Plusieurs articles signés par des enseignants et même par la doyenne de la faculté avaient été «recopiés» de travaux de recherches effectués par des étudiants en doctorat et des professeurs arabes.Parmi les articles plagiés, un document avait été entièrement repris d'un travail effectué par un étudiant palestinien de l'université En-Nedjah à Naplouse, et un autre avait reproduit in extenso les conclusions d'un travail de recherche réalisé par un professeur saoudien de l'université d'Oum El-Qura à La Mecque. Cela en sus d'autres articles d'auteurs universitaires algériens publiés sans l'aval des propriétaires et qui, en plus, portent la signature d'enseignants faisant partie du comité de rédaction de la revue.
Toutefois, l'un des trois enseignants incriminés s'en serait lavé les mains. Ce dernier aurait réfuté le fait qu'il ait proposé la publication de l'article signé en son nom. Il incombe l'entière responsabilité à la direction de la rédaction du périodique dirigée par la doyenne elle-même.

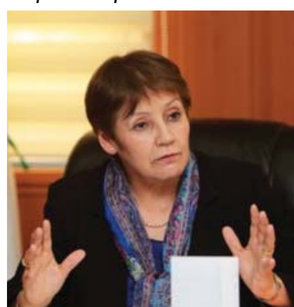
Amine B.

RATTRAPAGE DES COURS PERDUS LORS DE LA GRÈVE

Vers l'annulation des examens du 2e trimestre

Le ministère de L'Education n'a d'autres choix que d'aller vers l'annulation des examens du deuxième trimestre, pour les classes de terminale, afin de rattraper les cours perdus lors de la grève qui dure plus de quatre semaines.

Nouria Benghebrit qui a annoncé, lors d'une visio-conférence avec les directeurs de lycées, les inspecteurs et les directeurs de l'Education de wilaya consacrée à la prise en charge des problèmes liés aux absences des enseignants, le report, cette année, de la mise en application de la fiche d'évaluation continue, a évoqué une «éventuelle» annulation des examens du 2e trimestre pour les classes de terminale «pour rattraper le retard accusé dans les cours en raison de la grève, dans l'intérêt de l'élève», a indiqué la ministre. Mme Benghebrit avait affirmé lors de sa dernière conférence de presse que son secteur avait pris une série de mesures pour assurer le droit de l'élève à l'enseignement suite au mouvement de grève observé par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) depuis le 16 février dernier. «Le ministère a pris une série de mesures dont le renforcement de la responsabilité pédagogique de l'équipe dirigeante au sein de l'établissement scolaire, selon les situations très diversifiées: d'une classe à une autre, d'un établissement à un autre et d'une wilaya à une autre. L'équipe pédagogique de l'établissement a toute la latitude de réaménager, de réguler le rythme et la progression des apprentissages», avait précisé la ministre. Aussi, a-t-elle ajouté, des instructions ont été données aux responsables de wilaya pour mettre à la disposition des élèves plusieurs dispositifs de soutien et d'accompagnement «afin que l'intérêt de l'élève soit préservé». Il s'agit, selon la ministre, de cours télévisuels (mardi 19h30 à 20h30 et samedi 8h30 à 9h30 et 19h10 à 20h00), la mise à la disposition des élèves des cours scénarisés de l'Onefd pour tous les élèves de terminale sur CD. Le mode d'emploi de ces supports (CD), a été expliqué lundi au lycée Frantz Fanon (Bab El-Oued-Alger), par le directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Education nationale.



Qualifiant d' « exceptionnelle » la situation actuelle de l'école algérienne, Mme Benghebrit a déploré la poursuite des mouvements de protestation dans le secteur de l'Education au bout des dix dernières années. «Les élèves ne doivent pas être victimes d'une situation qui leur a été imposée», a-t-elle soutenu. Concernant l'évaluation par les inspecteurs des deux premiers trimestres de l'année scolaire en cours, la ministre a rappelé que le taux d'application du programme a atteint les 70 à 75%, un taux qui dépasse celui enregistré lors de la même période durant les années précédentes (-55%), a-t-elle rappelé. La rencontre a permis aux directeurs et inspecteurs de passer en revue la situation actuelle au niveau de chaque wilaya. Ils ont affirmé leur disposition à accompagner les élèves pour surmonter cette situation à travers les moyens pédagogiques, matériels et humains mobilisés par la tutelle à l'effet.

Lynda Louifi

RÉSULTAT DU BRAS DE FER ENTRE CNAPEST ET TUTELLE

Bachelier sur Compact-disc

LA GRÈVE du Cnapeste entame cette semaine son deuxième mois, et rien, si ce n'est la montée au créneau de parties jusque-là désintéressées, n'augure d'un quelconque dénouement. Parents, d'élèves et même partis politiques haussent en effet le ton. Si pour les premiers, l'enseignant au box des accusés fait désormais du chantage et prend en otage «les enfants», pour les autres la tutelle ne fait pas suffisamment d'efforts pour requalifier les revendications de la protesta. Inébranlable, le syndicat semble tenir à sa ténacité à ne pas céder aux intimidations. Obstinée, la ministre fait usage de cartes peu ou pas du tout réalistes. Aux vaines menaces de déductions salariales à l'encontre des enseignants grévistes, la tutelle tente maintenant sommairement des manœuvres à la limite de l'affolement, dit-on du côté de la formation syndicale. Au rappel de retraités par ci, les cadres du département de Benghebrit distribuent des Compact-disc par là. Des CD dans lesquels annonce-t-on figureraient tous les programmes de la terminale. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les inventeurs du « concept », un CD pour chaque élève, mesuraient-ils l'ampleur des dégâts que cela pourrait générer ?. Dernier accessoire d'une longue liste de fourniture, pour qu'un lycéen puisse accéder au contenu du CD, il serait logique, sauf si Mme la ministre disposerait d'autres astuces, qu'on mette à sa disposition un micro – ordinateur dans un cadre agréable pour qu'il puisse travailler aisément. Ce qui semble, très loin des acquis de la quasi-majorité de monsieur tout-le-monde. Autre parade hier de Benghabrit : annuler les examens pour les élèves de terminale. Seul le BAC compterait.
L'obstination de la tutelle et le recours à de tels procédés, même s'ils pourraient se justifier à long terme au cas bien sûr où le Conseil daigne faire des concessions, trouve son explication dans le fait que Mme Benghabrit, porteuse d'une stratégie de réforme de tout le secteur, n'a finalement pas ou plus le choix. Les revendications essentielles du Cnapeste, une retraite à 25 ans et surtout la promotion automatique, butent sur un point essentiel dans la démarche réformatrice du ministère, dans sa nouvelle version, où le recyclage et la formation constituent la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la refonte de tout le système.
Il est donc peu probable pour ne pas dire inconcevable que Mme Benghebrit puisse faire machine arrière sur des points, au vu du constat fait jusque-là, qui sont à l'origine de la dégradation du niveau scolaire pour ne pas dire de la déliquescence de l'école.
C'est pourquoi, et c'est là que le bât blesse, consciente du risque d'hypothèque de tout le travail entamé depuis mai 2014, la tutelle tente maladroitement des trouvailles le moins que l'on puisse dire «bizarres».
Aucune raison n'est désormais tenable pour justifier ce bras de fer, aucune voix ne semble aussi immédiatement audible si ce n'est celle des cris innocents des lycéens en classe d'examen perdus pour la plupart dans leur insouciance dans la mesure où quasiment sûrs que les plus grands veillent sur leur avenir, ils guettent l'annonce salvatrice du seuil synonyme de «l'école facile». En tout cas, syndicat et tutelle ont réussi encore une fois à offrir une image peu brillante du secteur. Au lieu de veiller à «rénover» une école productrice jusque-là d'analphabètes trilingues pour paraphraser un politique, et d'en faire une école capable de produire des têtes pleines, les uns et les autres donnent plutôt l'exemple à suivre pour exceller dans l'art de faire la «grosse tête».Une grosse tête aux effluves «politiciennes», puisant, pas l'ombre d'un doute, et la réaction de l'opposition le confirme, ses ressources dans l'empressement des tenants d'une école «politisée» à dénigrer la ministre de l'Education dès sa prise de fonction en mai dernier.

Amine B.

IL DEFEND LA MEMOIRE DE KRIM BELKACEM

Les «vérités» d'Ould Kablia sur la guerre d'indépendance

LE PRÉSIDENT de l'Association nationale des anciens du ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG), et ancien ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, compte régler ses comptes l'histoire et certains avec écrits. Il a ainsi qualifié, hier, certains mémoires traitant de la Révolution d'affabulation, notamment sur le chapitre des accords d'Evian. Il a précisé, en marge du forum d'El-Moudjahid, qu'il apportera «davantage d'éclairages» dans les mémoires. Dahou Ould Kablia a révélé que Krim Belkacem «n'a jamais été partisan d'une autonomie interne de l'Algérie». Il parle de «contrevérités» à ce sujet, notamment lorsqu'il s'agit des positions de Krim Belkacem. Cette accusation est venue, rappelle-t-on, de la part de l'ancien chef d'Etat-major et président de la République ensuite, Houari Boumediene. Il précise qu'il est en possession de «documents authentiques» présentés lors des négociations d'Evian et qu'il remettra, par la suite, aux archives nationales. Il a soutenu, à cet égard, que «le travail a été fait collectivement par les membres de la délégation présente aux négociations d'Evian, mais Krim avait des arguments forts et une méthodologie historique». Ould Kablia a, par ailleurs, démenti l'existence de clauses secrètes dans les accords d'Evian ayant trait au Sahara et, par ricochet, aux richesses existantes ou à la poursuite des essais nucléaires français dans la région : «Il n'y a pas de clauses secrètes. L'Algérie avait toute la souveraineté sur ses richesses dès 1962», a précisé l'ancien ministre de l'Intérieur, expliquant également que «les essais nucléaires avaient commencé pour les essais aériens en 1960 pour s'achever en avril 1961, alors que pour les essais nucléaires terrestres, au nombre de 13, la période s'est étalée jusqu'en 1966 dans la région d'In Ekker, a-t-il encore rappelé.

H.A

RENFLOUEMENT DES CAISSES DE LA CNAS ET DE LA CNR

L'UGTA vole au secours du gouvernement

Le syndicat historique vole au secours du gouvernement en prenant l'engagement de ramener les employeurs privés à verser les cotisations salariales de leurs employés et contribuer ainsi à renflouer les caisses de la CNAS et de la CNR.


DR

En effet, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et des organisations patronales devraient signer prochainement un accord sur le recouvrement des cotisations de la Sécurité sociale et la représentation syndicale au sein des entreprises privées.
L'annonce a été faite hier par le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd. «Nous sommes parvenus à un accord et nous procèderons à sa signature dans les semaines à venir avec les organisations patronales, l'objectif étant de recouvrer les cotisations de la Sécurité sociale et d'assurer une représentation syndicale au sein des entreprises du secteur privé», a indiqué M. Sidi Saïd dans une allocution prononcée lors du regroupement national des directeurs d'agence et de structure de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).
«L'Algérie dispose d'un système de sécurité sociale pionnier au double plan africain et méditerranéen, mis en place en collaboration avec les différents partenaires» en vue de la prise en charge du salarié et de ses ayants droit», a indiqué le responsable.
Pour sa part, le directeur général de la CNAS, Slimane Mellouka, a fait savoir que «de nouvelles prestations médicales sont en cours d'examen en vue de les introduire dans la carte Chifa, telles les analyses médicales», soulignant que «la caisse œuvrera durant l'année en cours au recouvrement des arriérés des cotisations et à la poursuite des efforts pour faciliter l'accès du citoyen aux prestations de la CNAS».
Il convient de signaler que la situation de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS) et de la Caisse nationale des travailleurs non salariés (CASNOS) en Algérie est au rouge. Les dépenses de ces organismes augmentent de manière vertigineuse (remboursement du médicament plus particulièrement) et les recettes se tassent (crise de l'emploi, emplois non déclarés en très forte hausse et insuffisances dans le recouvrement des cotisations).
Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a affirmé, le 12 janvier 2015 à Guelma, que 2015 sera l'année du recouvrement des cotisations dues par les employeurs publics et privés aux différentes caisses de sécurité sociale.
A cet effet, des instructions fermes ont été signifiées aux responsables de la CNAS et de la CASNOS pour activer l'opération de recouvrement, en proposant aux employeurs «différents modes possibles de règlement et, le cas échéant, des facilités et des calendriers de paiement», a précisé le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de sa tournée de travail dans cette wilaya.
«La plupart des employeurs ne versent malheureusement pas leurs cotisations aux caisses de sécurité sociale», a déploré le ministre, soulignant que les cotisations dues par une entreprise installée à Alger (sans la citer) ont fini par atteindre les 4 milliards de dinars. Aussi, les inspecteurs du travail exerçant dans les wilayas ont été exhortés à «placer la vérification du paiement des cotisations dues aux caisses de sécurité en tête de leurs activités». Ces recouvrements sont d'une importance capitale car ils permettront de retrouver l'équilibre financier des caisses dont les prestations bénéficient à 34 millions d'Algériens (assurés et leurs ayants droit). Le ministre a appelé les opérateurs et employeurs à faire preuve de sens de responsabilité nationale et à contribuer à l'équilibre financier des caisses qui versent annuellement 160 milliards de dinars, soit l'équivalent de 2 milliards de dollars au titre du remboursement de médicaments.

Kamel A. B.

SES ENGUEULADES À RÉPÉTITION ONT FINI PAR LASSER LE CERCLE PRÉSIDENTIEL

Louisa Hanoune personne non grata

LOUISA Hanoune n'est-elle plus en odeur de sainteté auprès du clan présidentiel ? Celle qui se gaussait de sa proximité avec le président Bouteflika semble aujourd'hui avoir pris ses distances. Et c'est elle qui le dit : je n'ai pas rencontré le président Bouteflika depuis sa réélection pour un quatrième mandat.»
Le parti de Louisa Hanoune n'est pas du tout satisfait du rapprochement de l'exécutif avec le monde des affaires. Et elle fait savoir bruyamment. Elle y voit une sorte de deal conclu entre une nouvelle oligarchie et une partie du pouvoir. Il est évident que la patronne du PT et avec sa longue proximité avec le cercle présidentiel connait bien des secrets sur les agissements de bon nombre de personnes gravitant autour du Palais d'El Mouradia. Aussi donne-t-elle l'impression depuis quelques mois d'avertir le premier magistrat du pays sur un risque de débordement populaire difficile à contenir. Tour à tour, Youcef Yousfi et la question du gaz de schiste sont décriés. Une autre fois, c'est le patron du FCE, Haddad qui est présenté comme un capitaliste compradore de l'économie nationale et enfin Bouchouareb qu'elle accusé d'avoir des « intentions de privatisation». Même le SG d FLN, Amar Saadani est passé par les fourches caudines de Louisa Hanoune. Elle accuse: «si beaucoup de choses ont été faites dans le cadre de la reconstruction du pays, (…) les frustrations demeurent pour de larges couches dans la société, des disparités énormes persistent», note-t-elle.
Hanoune reproche au président Bouteflika de ne pas «tenir ses engagements de réformes. Nous disons qu'il doit les tenir. Cela s'appelle le respect du mandat» martèle-t-elle, en demandant à Bouteflika de renoncer à la révision constitutionnelle s'il s'agit «de quelques retouches ou d'un lifting par-ci par-là». Hanoune reconnait qu'elle n'a pas revu Bouteflika depuis son investiture, mais atteste qu'elle a personnellement «tiré la sonnette d'alarme en s'adressant au plus haut sommet de l'État», lesquels dit-elle semblent partager son avis, sans divulguer ses Pour celle qui détenait les idéaux de la gauche durant les années 80, -elle a même fait d'aideurs la prison-, Louisa Hanoune met en garde contre «la Moubarakisation» du pays : «Nous assistons au même processus suscité de l'intérieur même des institutions», dit-elle.

Le «pompier» de la république

Louisa Hanoune a endossé depuis longtemps le rôle de « pompier» politique. Et elle le fait si bien qu'un certain mois elle a été reçu par le général Ahmed Gaid Salah, qui cumule les postes de chef d'état-major et de vice-ministre de la Défense nationale. Jamais dans l'histoire de l'Algérie un chef de parti n'a été reçu par le chef d'Etat major de l'ANP ?
Ce fut une première et peut être la dernière. Lors de ce tête-à-tête Hanoune a demandé des réponses claires au chef d'état-major sur les questions brûlantes de l'actualité nationale, dont les interrogations sur l'unité de l'armée. Elle a particulièrement mis en avant les tentatives de déstabilisation de l'ANP à travers notamment les attaques virulentes d'Amar Saïdani, secrétaire général du FLN. Elle lui a également demandé à faire connaître sa position par rapport à tout ce qui a été dit par le secrétaire général du FLN y compris sur sa prétendue incapacité du DRS et de l'armée en général à protéger le pays en citant les affaires de Tiguentourine et de Tibhirine. Louisa Hanoune a insisté sur ce qu'elle a qualifié de «manœuvres internes et extérieures» visant l'Etat-nation. Les sorties de Louisa Hanoune, sur autant de cibles, montrent à la fois un profond sentiment d'impuissance face aune énorme machine qui écrase tout sur son passage et la nécessité de montrer les dangers qui guettent la république. Selon elle un complot menace la stabilité du pays.

Hocine Adryen

DR

ACCESSION À L'OMC

L'Algérie pourrait présenter son dossier en décembre

L'ALGÉRIE envisage de déposer son dossier d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors de la 10e conférence ministérielle de cette organisation prévue en décembre prochain au Kenya. C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre du Commerce, Amara Benyounès.
«Si le dossier d'accession est prêt, nous le présenterons lors de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, sinon nous le ferons l'année prochaine», a affirmé Benyounès à la presse en marge d'une réunion du Comité national chargé des négociations pour l'accession de l'Algérie à cette organisation.
Selon lui, l'accession de l'Algérie à l'OMC, qui ne fait face, pour l'instant, à aucun obstacle majeur, en est au «dernier virage». «Nous avons franchi plusieurs étapes depuis le début des négociations avec l'OMC en matière d'accession. Aujourd'hui, nous en sommes vraiment au dernier virage», a souligné M. Benyounès.
Depuis la tenue du dernier round de négociations multilatérales en mars 2014 à Genève, l'Algérie a reçu 131 questions additionnelles qui sont traitées par les différents départements ministériels.
Quant à la réunion du Comité national chargé des négociations pour l'accession de l'Algérie à l'OMC, tenue mardi à huis clos entre les représentants de plusieurs ministères, M. Benyounès a fait savoir que cette rencontre a été consacrée à l'examen du projet de réponses aux questions posées essentiellement par les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE). Ces questions portent essentiellement sur la législation algérienne et sa mise en conformité avec les règles de l'OMC.
Après adoption des réponses, elles seront transmises au comité gouvernemental chargé du suivi et de la supervision de l'accession de l'Algérie à l'OMC, qui est présidé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui tranchera définitivement sur ces réponses. «Une fois que le gouvernement tranchera, nous allons probablement programmer une réunion multilatérale à Genève en juin», a poursuivi M. Benyounès.
A ce jour, l'Algérie a mené 12 rounds de négociations multilatérales qui ont permis de traiter plus de 1 900 questions liées au système économique national. Le pays a aussi tenu plus de 120 réunions bilatérales avec une vingtaine de pays, qui ont été couronnées par la conclusion de six accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse, le Venezuela et l'Argentine. L'Algérie mène encore des discussions avec 19 autres pays membres dont douze avec lesquels les discussions sont à un stade avancé.
La prochaine conférence ministérielle, la première de l'OMC à se tenir en Afrique Subsaharienne, aura lieu du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi (Kenya).

S. N.

IL A REÇU SON TROPHÉE À GENÈVE

Rebrab distingué PDG africain de l'année 2014

REBRAB, le patron du groupe Cevital multiplie les distinctions et les trophées à l'international. Le patron du groupe Cévital a été distingué, lundi à Genève en Suisse, en qualité de «PDG africain de l'année». Le trophée a été remis à l'homme d'affaires algérien lors de l'Africa CEO Forum. Danone, Equity Bank, Helios et IHS ont également été récompensés. La cérémonie a été co-organisée par le magazine Jeune Afrique. Issad Rebrab est le seul patron algérien à être cité dans le magazine Forbes parmi les plus grandes fortunes d'Afrique. Le groupe Cévital ne cesse de prendre de l'ampleur. Avec un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de dollars, il fait partie des plus grandes entreprises africaines. Après avoir longtemps travaillé en Algérie dans différents domaines, notamment l'agroalimentaire, l'électroménager et l'automobile, le groupe algérien a acquis des entreprises en Europe. D'abord en France, puis en Italie. Il ambitionne également d'investir dans plusieurs pays d'Afrique. Le groupe Cévital va créer une nouvelle usine d'électroménager à Bordj-Bou Arréridj pour délocaliser l'usine Fagor Brandt de Chine vers l'Algérie. Le projet va créer 7500 postes d'emplois. **S.N.**

PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE À BÉJAÏA

Rencontre entre maître d'ouvrage et expropriés

Une séance d'information a été tenue hier au siège de la wilaya sur le tracé du projet de modernisation et de dédoublement de la voie ferrée reliant la ville de Béjaïa à la localité de Béni Mansour sur une distance de 87 km.



Un projet qui continue de susciter des inquiétudes chez les habitants des 12 municipalités concernées par les expropriations dont les représentants des expropriés, notamment la coordination intercommunale des expropriés et l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques de la région, ont été invités à l'occasion. La rencontre a été présidée par le wali et un représentant du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSERIF), en présence des directeurs de Cosider, des chemins de fer et des autorités de wilaya, notamment le directeur des transports, des P/APC, des élus locaux et des députés de la wilaya de Béjaïa. Le représentant du directeur général d'ANSERIF a expliqué les incidences du projet sur la vie sociale et économique des habitants de la wilaya, et parle de 480 bâtisses qui seront détruites seulement en sus de 25 unités industrielles qui le seront «partiellement». Il dira que 36 000 voyageurs et 13 000 tonnes de marchandises seront transportés via la voie ferrée. Il a souligné que le projet coûtera 106 milliards de dinars et sera réalisé sur une durée de 60 mois.

Il permettra aux trains de rouler à une vitesse projetée de 160 km/h. Pour sa part, le wali dira qu'«il ne peut y avoir de développement dans cette wilaya sans passer par la réalisation de voies de communication». Il a invité toutes les parties «à la concertation» afin de trouver des solutions pour lancer ce projet. «Les élus nationaux ont été invités à se rendre au ministère des Transports afin de lever les contraintes». De son côté, le président de l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques, M. Khoudir Aït Braham, a estimé que les chiffres communiqués par l'ANSERIF sont totalement faux. Il a indiqué que 1 600 bâtisses, 32 unités industrielles avec leurs 8 000 emplois sont menacés, 3 mosquées, 3 écoles dont 1 CEM et 7 cimetières seront détruits. Il a indiqué aussi que près de 390 ha de terres agricoles seront expropriés. M. Aït Braham a réclamé dans son intervention «une commission d'enquête pour savoir pourquoi le premier tracé a été modifié sans étude». Il a estimé que le premier tracé est moins clément». Il a demandé également «la réalisation d'une nouvelle étude avec la concertation des expropriés».

Il dira : «Nous ne sommes pas contre le projet, mais avec ce tracé, ce sont 50 ans de labeur qui partiront en fumée.» Et d'ajouter : «Nous sommes pour un développement intelligent.» A noter que plusieurs intervenants, y compris des élus et députés, ont manifesté leur opposition au tracé tel qu'il est actuellement. Les parties concernées se sont quittées en se donnant rendez-vous pour les prochains jours à Alger pour discuter encore.

Noureddine Bensalem.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

37 morts et 1 302 blessés en une semaine

PAS MOINS de trente-sept personnes ont trouvé la mort et 1 302 autres ont été blessées dans 1 206 accidents de la circulation à travers le pays du 8 au 14 mars courant, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Selon la même source, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat où quatre personnes sont mortes et vingt-deux autres ont été blessées. 2 205 interventions ont été effectuer suite à 1 206 accidents de la circulation, a précisé la même source.Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 1 095 interventions pour l'extinction de 687 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Concernant le secours à personnes, 10 328 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 191 blessés traites par les secours médicalisés, et 8 774 évacuations sanitaires. **R.A**

Nouvelle Promo sur la clé Internet Ooredoo sans engagement

Payez 1000 DA et repartez avec une clé Internet offerte, une SIM prépayée et 1000 DA de crédit Internet Ooredoo continue de surprendre ses clients et lance une nouvelle promotion sans engagement sur sa clé Internet avec une SIM DATA prépayée et 1000 DA de crédit Internet, valable du 15 mars au 13 avril 2015. Pour 1000 DA seulement, le client bénéficie d'une clé Internet offerte avec 1000 DA de crédit. Pour l'acquisition des forfaits, le client peut y procéder via la page d'achat de forfaits en ouvrant simplement une page Web. Cette nouvelle promotion est valable dans les 32 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo, représentant 80% de la population : Ain-Defla, Alger, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouira, Boumerdès, Chlef, Constantine, Djelfa, El Oued, Ghardaïa, Médéa, Oran, Ouargla, Sétif, Sidi Bel Abbès, Tipaza, Tlemcen, Naâma, Tizi-Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi, Tiaret, Relizane, Annaba, Batna, El Bayedh, Laghouat, Guelma, El Tarf et Aïn Témouchent. A travers cette nouvelle promotion, Ooredoo entend répondre aux attentes et aux besoins de ses clients, leur permettant de profiter du meilleur de l'Internet mobile haut débit. Cette nouvelle promotion est disponible dans tous les Espaces Ooredoo et les Espaces Services Ooredoo, les city-shops de Ooredoo ainsi qu'au niveau de tous les points de vente agréés répartis dans les 32 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo.

LA DROGUE INTRODUITE PAR PETITES QUANTITÉS

Les narcos changent de tactique en 2015

En ce début d'année, les réseaux de trafic de cannabis ont adopté une autre tactique totalement différente de celle utilisée durant les années écoulées. Désormais, les narcotrafiquants font entrer de petites quantités de drogue, ne dépassant pas les 50 kg, pour éviter les embuscades et les représailles des gardes-frontières (GGF) qui sont sur le qui-vive aux frontières ouest et sud-ouest du pays.



Cette tactique semble bien marcher pour les réseaux de drogue, surtout que beaucoup de petites quantités peuvent passer entre les mailles du filet des GGF, malgré l'immense dispositif sécuritaire mis en place tout au long de la frontière séparant l'Algérie du Maroc (premier pays producteur de cannabis dans le monde en 2014). En revanche, si les services de sécurité arrivent à mettre la main sur des quantités de drogue, cela ne va pas affecter les affaires des cartels de la drogue, du moment qu'il s'agit de petites quantités. Le cas de figure significatif de cette nouvelle tactique est à signaler dans six wilayas, après des saisies opérées par les gendarmes qui ont confirmé ce nouveau mode opératoire ces narcos. Agissant sur renseignements, les garde-frontières de Chaib Rassou et les gendarmes de la brigade de Marsa-Ben-M'Hidi (Tlemcen) ont récupéré, avant-hier lors d'une patrouille à 2 km de la bande frontalière, dans la circonscription communale de Marsa-Ben-M'Hidi, deux quintaux et cinq kilos de kif traité, abandonnés par des narcotrafiquants. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la section de recherches de Tlemcen. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade d'Arzew (Oran), avec ceux de la section de sécurité et d'intervention de Bethioua (Oran), ont récupéré, le même jour, un sac en plastique renfermant 32 kilos de kif traité, rejeté par les vagues à la plage Djenane-El-Keroum, commune d'Arzew. Les gendarmes enquêteurs ont lancé des investigations pour savoir comment la drogue est parvenue dans ladite plage. Les gendarmes des brigades de Sidi-Ben-Adda (Aïn-Témouchent), Mostaganem, Ténès (Chlef) Ghazaouet et Honaine (Tlemcen) ont récupéré, toujours le même jour, au total 207 kilos et 860 grammes de la même substance rejetée par les vagues. Toujours à la frontière ouest, cette fois à Tlemcen, les gendarmes ont pu mettre la main sur une petite quantité de drogue, confirmant, ainsi, la nouvelle tactique adopté par les réseaux de trafic. En effet, agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches de Tlemcen ont interpellé deux personnes, au village Zaouiat El-Mir, commune de Souahlia, en possession de 400 grammes de kif traité. Une enquête a été ouverte par la section de recherches de Tlemcen pour élucider la provenance de cette quantité de drogue et la manière par laquelle les réseaux de trafic ont pu l'introduire sur le territoire national. A Béchar, les garde-frontières (GGF) de Menabha, en patrouille dans leur secteur de responsabilité, ont récupéré, il y a trois jours, dans la circonscription communale de Mougheul, un colis renfermant 27 kilos de kif traité, abandonné par des narcotrafiquants. Les gendarmes de la brigade territoriale de Mougheul ont ouvert une enquête. Toujours dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, les gendarmes ont réussi à opérer une autre prise, à Ghardaïa. Lors d'une patrouille, les gendarmes de la brigade de Zelfana ont interpellé à hauteur d'une station-services 4 personnes dont une de sexe féminin, à bord d'un véhicule, en possession de 225 comprimés de psychotropes et d'un couteau. Ainsi, avec ces prises récurrentes, les gendarmes ont pu élucider une nouvelle forme de trafic de cannabis par les narcotrafiquants. Ces derniers optent de plus en plus, dès le début de l'année en cours, pour de petites quantités pour s'assurer d'un transport sans encombre à la destination finale.

F. Sofiane

CRIME À BATNA

Egorgé et ligoté à 300 mètres de son véhicule

Tout a commencé par l'agression d'un couple, avant que la fille ne fuie ses agresseurs et avertisse les gendarmes qui, grâce au travail de leurs collègues spécialistes en scènes de crime ont identifié et arrêté, en 48 heures, les auteurs du forfait.

Les gendarmes de la brigade de Oued-Taga (Batna) ont présenté au procureur de la République d'Arris deux personnes, un maçon et un chômeur âgés de 24 et 23 ans, pour association de malfaiteurs, homicide volontaire avec préméditation, agression suivie de vol et enlèvement, dont a été victime un couple. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. En effet, avant-hier à 15 heures 30, une citoyenne de 27 ans, demeurant à Batna, a informé les gendarmes de l'escadron de sécurité routière de Batna, en dispositif de barrage permanent sur la route nationale N°31, dans la circonscription communale de Tazoult, qu'elle avait été agressée quelques minutes auparavant par deux individus dont un cagoulé, alors qu'elle se trouvait en compagnie de son ami à bord d'un véhicule en stationnement dans un endroit isolé à la zone Chenatif, commune de Oued-Taga. Elle a précisé aussi que les mis en cause ont ligoté son compagnon pour ensuite le déposséder, sous la menace de couteaux, de la somme de 2 500 DA et de son téléphone portable, avant qu'elle-même ne réussisse à prendre la fuite, laissant son ami sur place. La jeune fille a parcouru près de quatre kilomètres à pied avant de rejoindre les gendarmes barrage. Aussitôt alertés, les gendarmes de la brigade d'Oued-Taga et ceux de la sécurité routière se sont déplacés sur le lieu de l'agression, où ils ont découvert le corps de son compagnon, âgé de 24 ans, ligoté et égorgé à 300 mètres de son véhicule. Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs de Oued –Taga, avec le concours de ceux spécialistes en scènes de crime du groupement de Batna, ont interpellé les deux mis en cause, un maçon et un chômeur de 24 et 23 ans, et le couteau ayant servi au crime a été retrouvé dissimulé près d'une décharges publique à proximité du lieu du crime.

F. Sofiane

TRAFIC D'ARMÉS DANS LE SUD

De 20 ans de prison à la perpétuité contre trois accusés

DES PEINES allant de 20 années de prison ferme à la réclusion à perpétuité par contumace ont été prononcées hier par le tribunal criminel près la Cour de Ouargla à l'encontre de trois individus spécialisés dans le trafic d'armes de guerre dans le grand sud.

La réclusion à perpétuité a été prononcée, par contumace, à l'encontre de l'auteur principal de la bande, répondant aux initiales de M.N, actuellement en fuite et poursuivi pour «exportation, importation et vente d'armes de première et deuxième catégories sans autorisation des autorités compétentes ». Le mis en cause a été également condamné pour «constitution et gestion D'une bande organisée visant l'atteinte à la sécurité territoriale et la détention et l'importation d'armes interdites sans autorisation des autorités compétentes ». Le tribunal criminel de Ouargla a également infligé une peine de 20 années de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million DA, à l'encontre de deux individus, K.B (30 ans) et H.A (30 ans), poursuivis pour «exportation, importation et commercialisation d'armes de guerre de première et deuxième catégories sans autorisation des autorités compétentes »adhésion à une organisation armée activant à l'étranger » et « détention et port d'armes prohibées sans permis établi par les autorités compétentes ». L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au mois d'avril de 2014, lorsque les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) opérant dans la région de Bordj Badji Mokhtar (Adrar), ont, après une course-poursuite d'un véhicule tout terrain, appréhendé les nommés B.K et H.A, en possession d'un lot de matériels et d'armes de guerre. Le matériel et armement que les mis en cause s'apprêtaient à acheminer vers le Mali, sur une distance de 80 km, est constitué de deux fusils mitrailleurs (FM), d'un important lot de munitions, de lance-roquettes (RPG), et d'un appareil de télécommunication destiné aux groupes armés dans le Nord du Mali. Lors de l'audience, qui a vu le mis en cause K. B avouer et confirmer les charges retenues contre lui, au moment où son acolyte H.A les a niées, le représentant du ministère public a requis la perpétuité insistant sur la gravité des faits qui leur étaient reprochés. Le trafic d'armes avait pris des proportions alarmantes dans le sud algérien depuis l'éclatement de la Libye et la disparition des armes de l'armée libyenne tombées entre les mains de groupes terroristes. L'an dernier, le tribunal criminel d'Ouargla avait condamné trois autres trafiquants d'armes de 10 à 15 ans de prison.

R.I



LORS D'UNE OPÉRATION DE RATISSAGE DE L'ANP

Deux terroristes éliminés à Aïn Defla

DEUX TERRORISTES ont été éliminés hier à Ain Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant de la 1re région militaire, lors d'une opération de ratissage menée près de Grabiz dans la commune de Bathia au sud-ouest de la wilaya de Aïn Defla, a éliminé, hier à 7h00, deux terroristes et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une paire de jumelles, une grenade et une quantité de munitions », précise la même source. Cette opération intervient après l'élimination samedi dernier d'un terroriste près du massif forestier de Sid-Ali Bounab, dans la wilaya de Boumerdès, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré alors un pistolet-mitrailleur. Le 2 mars dernier un autre terroriste a été éliminé à Béni Douala (Tizi-Ouzou). Un fusil semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions avaient été récupérés lors de l'opération.

S. N.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux terroristes abattus à Ain Defla

Deux terroristes ont été éliminés hier à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Selon les précisions fournies par le MDN, les deux individus armés ont été neutralisés vers 7 h du matin de la journée d'hier par un détachement de l'ANP, au cours d'une opération de ratissage menée près de Grabiz dans la commune de Bathia, au Sud-Ouest de la wilaya de Aïn Defla.

Un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une paire de jumelles, une grenade et une quantité de munitions ont été récupérés à l'issue de cette opération antiterroriste. Rappelons que c'est dans le cadre de la lutte antiterroriste que le détachement de l'ANP relevant de la 1ère région militaire a éliminé les terroristes lors d'une opération de ratissage menée près de Grabiz dans la commune de Bathia au sud-ouest de la wilaya de Aïn Defla.

Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6e Région militaire) ont appréhendé lundi onze contrebandiers de différentes nationalités africaines et saisi 800 litres de carburant, 936 kilogrammes de produits détergents et d'autres objets, ajoute le communiqué du MDN.

R.A

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population Et de la Reforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population
de la wilaya d'Alger
Etablissement Hospitalier Spécialise
« Yagoubi zouheir »Azur plage.
STAOUELI-ALGER
NIF N°:**408016000016049000013**

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT N° 03/2015/ EHS

L'établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle d'azur plage (EHS yagoubi zoheir) lance un appel d'offres national restreint pour L'Année 2015 ayant pour objet « travaux de réaménagement » en lots séparées :

- Lot 1 : travaux d'étanchéité
- Lot 2 : réaménagement stockage magasin
- Lot 3 : réaménagement service cuisine

Il s'agit d'un appel d'offres national restreint ou seul les candidats soumissionnaire possédants le certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 02 et plus en cour de validité, ayant comme activité principale, et cela en applications des articles ,26,28 et 30 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Les entrepreneurs spécialisés intéressés par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'EHS d'AZUR PLAGE STAOUELI –ALGER-

Contre paiement de **1500 DA** à M[r] le trésorier communal de staoueli

*L*es offres principales sont présentées sous double plis fermés abritant deux enveloppes, une représentant l'offre technique qui contient toutes les pièces exigées dans le cahier des charges.

L'offre technique

-La déclaration a souscrire renseignée, datée ,signée et cachetée.
-La déclaration de probité renseignée, datée, signée et cahetée
-Copie de l'attestation de dépôts de compte sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (SNC-SARL-EURL)
-cahier de prescription spécial signé et daté
- Le numéro d'identification fiscale(NIF)
-casier judiciaire original en cour de validité
- Le présent cahier des charges paraphé
-délai et planning d'exécution des travaux
-copie du certificat de qualification et classification professionnelles catégorie deux (II) et plus en bâtiments
-Le registre de commerce visé par le CNRC (copie)
-Les références bancaires
-Les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts (2011,2012, 2013)
-attestations mise a jour CNAS, CASNOS et CARCOBATH (copié)
- copie de l'extrait de rôle en règle avec les services fiscaux
-Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justification de diplômes et déclaration nominative CNAS.

-listes des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet justifier par carte grise et police d'assurance pour le matériel roulant et PV de l'huissier de justice plus facture d'achat pour le reste matériel.
-attestations de bonnes exécutions des travaux réalisés par un maitre d'ouvrage public
-Statut de l'entreprise s'il ya lieux
-Délégation de signature s'il y'a lieu
-casier judiciaire du soumissionnaire
-Un PV de visite du site.

L'offre financière

chacune des enveloppes doit contenir les pièces constitutives énumérées -dans le cahier des charges (Article 11).

-la lettre de soumission (datée, signée et cachetée)
-le bordereau des prix unitaires (datée, signée et cachetée)
-Le devis quantitatifs et estimatif (datée, signée et cachetée)

Les deux enveloppes si dessus comportant l'offre technique et l'offre financière seront insérer dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportent que les indications suivantes: « avis

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 03 /2015 AYANT POUR OBJET
-Travaux de réaménagement-
« A ne pas ouvrir »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE AZUR PLAGE- YAGOUBI ZOHEIR-STAOUELI

La durée de préparation des offres est de quinze jour (15) jours, a compter de 1[er] publication BOMOP et au moins dans deux (02) quotidiens nationaux

Le dépôt des offres se fera au niveau de la direction de l'hôpital azur plage -staoueli-alger.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Conformément aux dispositions de l'article 50 alinéa 05 du décret présidentiel n° 10-236 octobre 2010 portant règlement des marchés publics modifié et complété.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée de 08heures à 12h00 à l'expiration du délai de préparation des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **03 mois augmenté de la durée de préparation des offres.**

L'ouverture des plis technique et financière se fera au siège de la direction de l'établissement EHS d'azur plage en séance publique le jour de dépôt des offres **à 13h00**

***Le Jeune Indépendant* du 18/03/2015 / ANEP N° 313 890**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population Et de la Reforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population
de la wilaya d'Alger
Etablissement Hospitalier Spécialise
« Yagoubi zouheir »Azur plage.
STAOUELI-ALGER
NIF N°:**408016000016049000013**

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT N° 05 /2015/ EHS

L'établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle d'azur plage (EHS yagoubi zoheir) lance un appel d'offres national restreint pour L'Année 2015:

- Appel d'offre national restreint « Acquisition Equipement Médicaux » :
- Acquisition d'un système d'échographie portable pour la vessie avec imprimante intégrée.
- Acquisition d'un système d'urodynamique.
- Lèves malades électriques.

Il s'agit d'un appel d'offres national restreint ou seul les fabricants, importateurs ou distributeurs spécialisés et ayant l'agrément du ministère de la santé, de la population et de la reforme hospitalière et cela en applications des articles 26,28 et 30 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Les fabricants, importateurs ou distributeur spécialisés intéressés par cette avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'EHS d'AZUR PLAGE STAOUELI – ALGER-

Contre paiement de **1500 DA** à M[r] le trésorier communal de staoueli

*L*es offres principales sont présentées sous double plis fermés abritant deux enveloppes, une représentant l'offre technique qui contient toutes les pièces exigés dans le cahier des charges.

L'offre technique (voir l'article 11-a dans le cahier des charge)

• La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint ; dument renseignée, datée, signée, cachetée
La déclaration de probité selon modèle ci-joint ; dument renseignée, datée et signée. Cachetée
Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de la CNRC pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
le numéro d'identification fiscale (NIF),
• Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques y compris les délais,
• Registre du commerce copie légalisée visé par le CRNC
• Carte d'immatriculation fiscale copie
• références bancaires.
• Les **03** derniers bilans financiers visés par les services des impôts (2011,2012 et 2013)
•Copies légalisées des attestations de mise à jour et d'organisme de sécurité :(CASNOS-CNAS)
•1 extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de paiement copie
• Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire lorsqu'il s'agit d'une personne ou du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une société en cours de validité.
• Attestations de bonne exécution des prestations similaires réalisées signées par l'ordonnateur.

• Statut de l'entreprise éventuellement pour les **SARL, EURL**
• Délégation de signature s'il y'a lieu
• Agrément du ministère de la santé.
*dossier portant les documents suivants : attestation de mise en vente sur le marché, garanties techniques et service après vente, assistance technique ingénieurs ou techniciens spécialisés, délai d'intervention en cas de panne, délai de livraison et origine du matériel.
* le NIS

L'offre financière

chacune des enveloppes doit contenir les pièces constitutives énumérées -dans le cahier des charges (Article 11-b) ainsi que la caution de soumission qui est prévue.

Les deux enveloppes si dessus comportant l'offre technique et l'offre financière seront insérer dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportent que les indications suivantes: « avis

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° /2015 AYANT POUR OBJET
ACQUISITION EQUIPEMENT MEDICAUX
« A ne pas ouvrir »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE AZUR PLAGE- YAGOUBI ZOHEIR-STAOUELI

La durée de préparation des offres est de quinze jours (15) jours, a compter de 1[er] publication BOMOP et au moins dans deux (02) quotidiens nationaux

Le dépôt des offres se fera au niveau de la direction de l'hôpital azur plage -staoueli-alger.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Conformément aux dispositions de l'article 50 alinéa 05 du décret présidentiel n° 10-236 octobre 2010 portant règlement des marchés publics modifié et complété.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée de 08heures à 12h00

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **03 mois augmenté de la durée de préparation des offres.**

L'ouverture des plis technique et financière se fera au siège de la direction de l'établissement EHS d'azur plage en séance publique le jour de dépôt des offres **à 13h00**

***Le Jeune Indépendant* du 18/03/2015 / ANEP N° 313 888**

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU 18e SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE

En quête d'un deuxième souffle

Le 18e Salon international de l'automobile d'Alger (SIA) ouvre ses portes aujourd'hui à la presse au palais des Expositions de la SAFEX.



Pour le grand public l'ouverture se fera jeudi. Organisé par la SAFEX en partenariat avec l'Association des concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A), malgré un contexte difficile pour les concessionnaires où le marché connaît une baisse constante, le SIA reste l'une des plus grandes attractions pour les familles algériennes qui s'y rendent en grand nombre chaque année.

Le président de l'AC2A, Mourad Oulmi, a présenté lors d'une conférence de presse conjointe avec Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection des consommateurs (Apoce), le 18e Salon international de l'automobile en affirmant que cette édition sera organisée sous le signe du professionnalisme, notamment avec l'établissement prochain du nouveau cahier des charges. «Nous, en tant que concessionnaires, on ne veut pas avoir une image de simples revendeurs, on crée de l'emploi, on offre une prestation de service», a affirmé M. Oulmi en signalant que le SIA ne cesse de s'agrandir chaque année et de se professionnaliser au fil des éditions. Pour sa part, Mustapha Zebdi a affirmé que les relations avec les concessionnaires se sont améliorées au fil des années, grâce au professionnalisme de ces derniers. Il a expliqué que sur les 4 500 requêtes de consommateurs qu'a reçues l'Apoce, 90% d'entre elles ont été réglées à l'amiable avec les concessionnaires. Les requêtes concernent dans la majorité des cas des problèmes liés aux délais de livraison et aux services après-vente, ajouté M. Zebdi.Cette année, le SIA verra la participation de 54 exposants qui seront répartis sur une surface d'exposition de 33 955 m2. L'attraction de cette édition sera également l'exposition de la première voiture montée en Algérie, la Renault Symbol. D'autres nouveautés seront présentées et vont certainement attirer les visiteurs, à l'instar des Opel Corsa et Adam, de la Citroën Cactus et de la nouvelle i20 de Hyundai.

La 18e édition du SIA, qui se déroulera jusqu'au 28 mars, coïncide comme chaque année avec les vacances scolaires, ce qui permettra aux familles de se déplacer en grand nombre pour voir de près les nouveautés et profiter également des nombreuses remises offertes par les différentes marques. A cet effet, le président de l'AC2A a assuré que les concessionnaires offriront des remises alléchantes durant le Salon, ce qui est devenu désormais une tradition pour les concessionnaires et les consommateurs.

Néanmoins le 18e SIA sera la troisième édition de suite dans un marché de l'automobile en recul constant depuis 2013. Le nombre de véhicules importés a atteint 439.637 unités en 2014 contre 554.263 unités en 2013, soit une baisse de 20,68%. Les Algériens boudent de plus en plus le marché de l'automobile. Cette situation est également liée au retour du programme de logement location-vente AADL en 2013, la majorité préférant épargner pour acquérir un logement d'abord.

Nassim Mecheri

Emirates : le centre de formation du personnel navigant a vécu une des plus riches années en termes de formation

Avec un investissement de plus de 73 million d'DEA dans la formation de son équipage de bord, en plus de 245,262 jours de formation effectués en 2014…

l'Emirates Aviation College (EAC), le centre de formation de l'équipage de bord de la compagnie aérienne Emirates a réalisé une année recorden 2014, avec plus de 33 000 participants dans divers cours de formation, couvrant différentes disciplines de procédures de sécurité et d'urgence, de formation médicale, de prestation de service et d'image. Le collège de formation s'adresse à la fois aux nouvelles recrues de l'équipage de bord et en même temps à l'amélioration du niveau de l'équipage déjà existant.

En 2014, Emirates a investi environ 73 millions de dirhams dans la formation de son personnel navigant, qui a vu un total de 4280 nouvelles recrues appelées «initios ab». 4136 membres d'équipage déjà existants ont suivi un programme de mise à niveau, 534 ont suivi la formation de chef de cabineset 17 650 membres ont participé à un programme annuel de formation périodique obligatoire.

Pour répondre à cette demande en formation, l'Emirates aviation college center est ouvert en moyenne 17 heures par jour, enchainant un total de 3994 des cours, ce qui est équivalent à 245 262 jours de formation.

«La profondeur et la diversité de nos activités de formation est fondamentale pour le service que nous offrons à bord des vols Emirates, ceci est un volet dans lequel nous continuerons toujours à investir. 2014 a été une année très chargée pour l'équipe s'occupant de la formation de notre personnel navigant, cela est le reflet même d'une croissance exponentielle d'Emirates. Nous avons terminé l'année avec une équipe de près de 20 000 membres ", a déclaré Catherine Baird, vice-présidente du département de formation du personnel navigant d'Emirates.



"Emirates est devenue la compagnie aérienne de choix pour ceux qui rêvent de poursuivre une carrière dans le personnel navigant oudans toute autre fonction passionnante du domaine de l'aviation. En 2014, jusqu'à 120 nouvelles recrues nous ont rejoindchaque semaine ".

Ouvert en 2007, l'Emirates aviation college, le centre de formation du personnel navigant de la compagnie aérienne fournit différentes formations dans les domaines clés de l'apprentissage des nouvelles recrues de l'équipage de bord : les ab-initios, qui suivent des formations intenses d'une durée de 7,5 semaines. Le centre abrite une variété de matériels et d'équipements de formation spécialisées pour aider à l'apprentissage,entre autres, de : procédures de sécurité et d'urgence ; Formation médicale, Service de bord et Image & uniforme. Il ya aussi une équipe d'induction dédiée à prendre soin des nouvelles recrues dès leur arrivée à Dubaï, les aidant à s'installer et les initiant à la culture et aux traditions de la région.

Encore plus que ces chiffres impressionnants montrant l'étendue des opérations d'Emirates, la formation de son personnel navigant met l'accent sur les plus hauts standards de formation, au sein d'un établissement « state-of-the-art » entièrement détenue et exploitée par Emirates. La formation se compose d'étapes théoriques et pratiques, les cours sont dispensés par un personnel hautement qualifié, dont beaucoup sont eux-mêmes d'anciensmembres du même équipage de bord.

Parmi Les équipements mis à disposition du centre de formationEAC, des simulateurs d'avion à la pointe de la technologie en termes de mouvements, y compris le A330 / A340, le Boeing 777 et l'A380 sont mis à disposition, permettant de simuler des scénarios d'urgence très réalistes. La formation du service fourni à bord se fait dans des intérieurs d'avion copie-conforme aux vrais avions, permettant d'assurer la familiarisation de l'équipage avec leur environnement de travail, s'habituant à servir différents types de repas et à répondre aux demandes des clients.

"La qualité des programmes de formation que nous offrons permet d'assurer un service fourni par un équipage non seulement compétent mais surtout confiant d'exercer ses fonctions dès sa sortie du centre de formation. Nous mettons l'accent sur le développement des compétences dans un cadre expérientiel, avec des scénarios du monde réel. "A conclu Mme Baird.

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE FRANÇAIS A RÉALISÉ LE PLUS GROS INVESTISSEMENT PUBLICITAIRE EN ALGÉRIE

Renault récidivera-t-il en 2015 ?

LE BUDGET destiné la communication publicitaire de Renault Algérie pour l'année 2015 fait couler beaucoup d'encre et de salive. Et pour cause ! En 2014, le constructeur français a réalisé le plus gros investissement publicitaire du secteur de l'automobile. Cette information est contenue dans un rapport publié par l'agence de publicité Research Media, spécialisée dans le conseil en communication et le media planning. Selon les données de ce rapport, Renault Algérie s'est taillé 20% du marché des investissements publicitaires.

Il a été le premier annonceur, devant un autre français, Peugeot, qui a investi à hauteur de 14,3% du marché occupé par les constructeurs automobiles, selon le rapport. En 3e position arrive Le groupe SOVAC avec 14,08%. C'est ce groupe qui commercialise les marques Audi, Skoda et Seat. Toyota Algérie est 4e. Le reste du marché est partagé entre Kia Motors Algérie, Hyundai Algérie ou encore Elsecom Motors. Ces marques sont toutes sous la barre des 10%.

Renault est 5e dans le classement général des annonceurs en Algérie. Le constructeur français, qui se taille 4% du marché, est devancé par Mobilis, Coca-Cola, le ministère de la Communication et Ooredoo. Ces performances interviennent à la veille du Salon international de l'automobile d'Alger qui va ouvrir ses portes aujourd'hui. Un évènement où les marques vont rivaliser d'ingéniosité pour réaliser les meilleurs chiffres de vente. Ces chiffres restent un bon indicateur du marché automobile algérien qui, malgré la crise mondiale, continue d'être dans le vert en Algérie. Cependant, les autorités veulent imposer une certaine rigueur dans ce créneau très juteux.

Fin 2012, le parc automobile algérien comptait 4,8 millions de véhicules, en augmentation de plus de 6 % sur 2011. L'Algérie a importé 554 269 véhicules en 2013, en progression de 30 % par rapport à 2011. Le Maroc, par exemple, ne compte que 1,5 million de véhicules pour une population de 33 millions d'habitants.

Cette frénésie automobile a coûté à l'Etat la bagatelle de 7,33 milliards de dollars en 2013, soit 13,3 % de la valeur totale des importations. En décembre 2012, un partenariat a été conclu entre la Société nationale des véhicules industriels (SNVI, 34 %), le Fonds national d'investissement (17 %), d'une part, et Renault (49 %), de d'autre part, pour la construction d'une nouvelle usine, qui a été inaugurée le 10 novembre 2014. L'usine implantée à Oued Tlélat, dans la wilaya d'Oran, produit des voitures de marque Symbol à raison de 25 000 véhicules/an et de 75 000/an à terme.

Kamel Aït Bessaï

Mobilis Honore ses Retraités

C'ÉTAIT une très émouvante cérémonie qu'a organisé Mobilis, ce Lundi 16 Mars 2015, à l'hôtel Hilton en l'honneur de ses retraités et leurs familles.L'évènement a été pour les retrouvailles d'anciens collègues, aujourd'hui à la retraite, des employés qui se sont donnés pour l'entreprise, qui ont relevé tous les défis et se sont sacrifiés pour promouvoir Mobilis, et d'en faire un fleuron de l'économie algérienne. Sous un slogan ancré dans l'esprit de Mobilis : « La Reconnaissance, Une de nos Valeurs Sacrées », la cérémonie a été également l'occasion d'honorer les ex PDG de Mobilis, ainsi que la mémoire des défunts collègues, décédés en exercice. Le Président Directeur Général de Mobilis, Monsieur Saad DAMMA a tenu lors de son allocution de bienvenue, à remercier l'ensemble des convives et leur témoigner toute la reconnaissance de l'entreprise pour les années de dévouement et d'abnégation passées au service de l'opérateur national de téléphonie Mobile, tout en précisant qu'un tel évènement confirme l'esprit familial créée au sein de Mobilis.

EGYPTE
Une cascade de peines de mort contre les Frères musulmans

UN TRIBUNAL égyptien a condamné à mort lundi 14 dirigeants des Frères musulmans, dont leur guide suprême, Mohamed Badie, ont indiqué des médias officiels et des avocats. Quatorze cadres de la confrérie, classée comme organisation terroriste depuis 2013 par les autorités, ont été accusés par un tribunal pénal de "planification de recours à la force contre l'Etat", selon ces sources. Le tribunal de Gizeh, au sud-ouest du Caire, présidé par le juge Mohamed Naji Chehata, a décidé de soumettre pour avis ce jugement au grand mufti d'Egypte, comme l'exige la loi, a indiqué l'agence officielle Mena. L'avis de cette autorité religieuse est sollicité à chaque fois qu'une peine de mort est prononcée, mais il n'est pas contraignant pour la justice.

RUSSIE
Grandes manœuvres dans l'Arctique

PLUS DE 38.000 soldats russes ont commencé lundi des manœuvres de grande envergure dans l'Arctique, dernière démonstration de force en date de l'armée russe qui multiplie actuellement ce genre d'exercices militaires. Vladimir Poutine a ordonné à la Flotte du Nord, la plus puissante des quatre flottes de la marine russe, de se mettre en capacité de combat, Moscou cherchant à mesurer sa puissance dans cette région stratégique. « De nouvelles menaces contre notre sécurité nous obligent à augmenter nos capacités militaires. Une attention particulière doit être apportée à nos nouvelles unités stratégiques du nord », a déclaré le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou, cité par l'agence de presse russe RIA Novosti.

PROCHE ORIENT
La CIA dépassée par le soutien de civils à Daesh

DÉPASSÉE par le développement foudroyant de l'Émirat islamique qu'elle a elle-même créée, l'Agence centrale de Renseignement (CIA) sera profondément réorganisée. Mais le problème qu'elle rencontre est sans précédent : une rhétorique qu'elle avait imaginée pour signer des communiqués de revendication d'actes terroristes sous faux drapeaux s'est transformée en une puissante idéologie au contact d'une population dont elle ignorait jusqu'à l'existence. Pour Thierry Meyssan du Réseau Voltaire, la réforme de la CIA sera inefficace : elle ne lui permettra pas de gérer le cataclysme qu'elle a provoqué au Levant.

DIXIT

« En créant al-Qaïda, puis Daesh, la CIA pensait engager des mercenaires pour réaliser des missions ponctuelles qu'elle ne pouvait pas revendiquer. Elle n'avait jamais envisagé que des civils puissent prendre au sérieux la phraséologie à quatre sous qu'elle avait imaginée pour rédiger des communiqués de revendication »

Thierry Meyssan, Géopoliticien français exilé à Damas

« Si chaque État doit se préparer au pire et disposer des moyens de sa Défense, l'industrie d'armement prospère surtout grâce à l'appétit impérialiste des États-Unis, à la soumission de leurs alliés et à la peur des États qu'ils menacent »

Manlio Dinucci, Géopoliticien italien

« Je tiens à vous remercier, démocrates et républicains, pour votre soutien commun à Israël, année après année, décennie après décennie. Je sais que peu importe de quel côté de l'allée vous vous asseyez, vous vous tenez avec Israël »

Netanyahu devant les membres du Congrès US

RAPPORT US

L'Iran et le Hezbollah restent des menaces mais pas terroristes

Un rapport annuel remis récemment au Sénat américain par James Clapper, le directeur du Renseignement national, a retiré l'Iran et le Hezbollah de la liste des menaces terroristes. Or, dans une partie de ce rapport, le nom de Téhéran et du Hezbollah est toujours mentionné comme étant une menace pour les Etats-Unis. «En raison de son appui au gouvernement Assad en Syrie, de ses politiques anti-israéliennes, mais aussi du développement de ses capacités militaires sophistiquées, et surtout en poursuivant son programme nucléaire,



l'Iran reste toujours une menace pour les intérêts américains et la région», précise cette partie du rapport, cité par Irib. Mais à la différence des rapports précédents, la version non classifiée du Worldwide threat assessment des services de renseignement américains, datée du 26 février 2015, reconnait que Téhéran tente d'apaiser les tensions sectaires dans la région, rapporte le site israélien Times of Israel. En décrivant le rôle régional de l'Iran, le rapport mentionne les « intentions de la République islamique pour saper le sectarisme, construire des partenariats adaptés et désamorcer les tensions avec l'Arabie saoudite », mais signale que « des dirigeants iraniens, en particulier au sein des services de sécurité, mènent une politique avec des conséquences secondaires négatives pour la stabilité régionale ». Il faisait notamment allusion au soutien iranien accordé aux militants chiites anti-Daesh en Irak. Téhéran, selon le rapport sur les menaces du renseignement américain, a « des objectifs stratégiques primordiaux visant à l'amélioration de sa sécurité, de son prestige et de son influence régionale [qui] l'ont conduit à poursuivre ses objectifs civils et de lui donner la possibilité de construire des armes nucléaires, s'il choisissait de le faire ». Le rapport affirme qu'il est impossible de savoir si l'Iran décidera ou non de construire des armes nucléaires, mais a noté que si le gouvernement iranien décidait de choisir cette voie, il ne ferait face à aucun « obstacle technique insurmontable pour la production d'une arme nucléaire ». Puis le rapport s'attarde sur la recherche par l'Iran de technologie de missiles balistiques intercontinentaux susceptibles de porter une charge nucléaire et sur les menaces iraniennes incessantes dans les domaines du contre-espionnage et de la cyber-guerre.

IRE DES ISRAELIENS

La suppression du nom de l'Iran et du Hezbollah a suscité l'ire des analystes israéliens qui ont estimé que cette démarche est directement liée à la guerre contre Daesh. Selon un groupe de réflexion israélien, Meir Amit, l'Iran et le Hezbollah restent tous deux répertoriés comme des menaces terroristes dans l'évaluation d'un autre organisme américain, la Defense intelligence agency. Ce rapport, également présenté au Sénat le 26 février, constate que « le corps Qods des Gardiens de la Révolution islamique et le Hezbollah libanais sont des instruments de la politique étrangère de l'Iran et de sa capacité à s'implanter en Irak, en Syrie, et au-delà », évoquant le soutien du Hezbollah au pouvoir syrien (dans sa lutte contre les terroristes pro Otan, NDLR). Et de noter: le Hezbollah lutte également contre Daesh, indépendamment de la coalition américaine en Irak et en Syrie.

UN COUP MEDIATIQUE

Entre-temps, les analystes proches de l'axe de la Résistance voient à travers ce rapport un coup médiatique destiné à faire croire à un rapprochement présumé entre l'Iran -chiite- et les Etats Unis. « Une tentative américaine visant à embraser un conflit entre les musulmans chiites et sunnites ». Dans ce contexte, les médias iraniens, dont Irib, assurent qu'il est impossible tout rapprochement entre l'Iran et les Etats Unis ou entre le Hezbollah et les Etats Unis.

I.R.

ELECTIONS SIONISTES

Le barbare Netanyahu prépare ses valises

LES BUREAUX de vote ont ouvert mardi matin en entité sioniste pour des élections législatives très incertaines qui diront si les sionistes veulent encore de Benjamin Netanyahu comme Premier ministre ou si l'heure du changement a sonné au bout de six ans, ont constaté les journalistes de l'AFP. Depuis 05h00 GMT et jusqu'à 20h00 GMT, 5,88 millions d'électeurs sionistes sont appelés à choisir leurs 120 députés dans plus de 10 000 bureaux de vote ouverts dans les écoles, les hôpitaux ou même les prisons. Le prochain Premier ministre sera le ou la députée la mieux à même de former une coalition de gouvernement. Pour autant, ces élections pourraient n'être que le prélude à d'intenses tractations, et les sionistes risquent de devoir attendre plusieurs semaines le nom de leur prochain Premier ministre: le barbare tueur d'enfants et de femmes palestiniennes Benjamin Netanyahu, qui a donné un sévère coup de barre à droite dans les dernières heures de la campagne, le travailliste, un autre sioniste notoire, et prêt lui aussi à massacrer des femmes et des enfants à Gaza, Isaac Herzog, ou peut-être un autre « barbare ». Netanyahu a admis jeudi que le risque de perdre était « réel », alors que les derniers sondages accordaient une avance de quelques sièges à la liste de « centre-gauche ». Et puis, pour la première fois, les 1.2 millions d'arabes (Palestiniens originaires des territoires occupés en 1948) se présentent unis aux élections législatives du 17 mars. Ayman Odeh, un avocat arabe de 40 ans, a réussi à fédérer toutes les tendances. Deux blocs – l'un composé du parti Hadash [communiste et extrême gauche] d'Odeh et de Ta'al [nationaliste arabe] d'Ahmad Tibi, et l'autre du nationaliste Balad et du Mouvement islamique – ont finalement décidé d'unir leurs forces en raison de la pression populaire [et afin de franchir le seuil électoral élevé par la loi de 2 % à 3,25 % en mars dernier pour avoir un élu]. « Nous [les Arabes] nous nous sentons menacés. C'est une unité de gens menacés, marginalisés », dit-il, cité par Le Monde. Les plus récents sondages donnent à la Liste commune (arabe) 13 sièges aux élections, ce qui en ferait la troisième plus grande faction au Parlement après l'Union sioniste et le Likoud. Selon l'analyse d'Odeh, cela ferait certainement de lui le chef de l'opposition. « Mais cela restera une ''opposition'' au service du sionisme. Pas plus », commente un juif américain anti sioniste.

R. I.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE MEDEA

2 EME MISE EN DEMEURE

- Vu l'ordre de service de commencement des travaux notifié le 12/05/2013.
- Vu le délai fixé à 14 mois.
- Vu les différentes correspondances adressées à l'entreprise.
- Vu la mise en demeure N°01 parue dans les quotidiens nationaux El Hayat El Arabia et El Djazaïria El Oula du 19/02/2015
- Vu que l'entreprise n'a pas installé le chantier.

L'entreprise des travaux hydrauliques représentée par Monsieur REZAZGUI HOCINE, élisant domicile à El-Ghrous – Wilaya de Biskra, Titulaire du marché relatif au projet : Lot N°VI : Aménagement d'Oued Benziane – commune de Zoubiria approuvé le 26 Mars 2013 par le Comité des Marchés Publics sous le numéro 68 et par le contrôleur financier sous le numéro 426 du 2 Avril 2013 est mise en demeure :

-D'installer le chantier.

-De renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper le retard et ceci dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public –BOMOP.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront prises à l'encontre de votre entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2015 / ANEP N° 313 854**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA D'EL-OUED
N° FISCAL : 099039019000626.
N° :................................./D.R.E/ 2015.

Avis d'infructuosite

En application des dispositions de l'article 114 de décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété , la direction des ressources en eau de la Wilaya d'EL-OUED, informe l'ensemble des entreprises de l'infructuosité de d'appel d'offre national restreint paru dans les quotidiens "*El-Belad*" du 27 janvier 2015," *e Jeune Indépendant* " du 28 janvier 2015 , relatif à:

Etude du schéma directeur d'assainissement de six communes à la wilaya d'El-Oued.

LOT 01: Etude du schéma directeur d'assainissement des communes :Nakhlat,Ogla et Trifaoui.

LOT 02: Etude du schéma directeur d'assainissement des communes:Oumiha Ouensso ,Oued El-Alanda et Ouermes.

Est déclarée infructueuse pour la cause suivante : une offre seulement est pré qualifiée techniquement.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2015 / ANEP N° 313 792**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-OUED

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'identification Fiscal 39010106020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
A.O. N° 71/2014

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, La direction des équipements publics de la wilaya d'El-Oued annonce l'attribution provisoire pour la Réalisation d'un Ecole Fondamentale B05/200 rations à cite 1300 logts à pole universitaire El-Oued séparé comme suite: *objet de l'Avis d'appel d'offres N°: 71/2014 paru aux quotidiens nationaux et le Bomop .*

Projet	Entreprise retenue	N° D'identification Fiscal	Montant de l'offre	Délai	Note Technique	Critère de choix
Lot N° 01: Bloc Pédagogiques + Administration + Aménagement extérieur et réseaux	SARL FIDJI	099739010333821	126.597.612.40 DA	15 MOIS	79.50	L'offre le moins disante parmi les offres Qualifiés techniquement
Lot N° 02: logements de Fonction + demi-pension 200 rations	MERIGA YAKOUB	198639017105849	30.104.844.08 DA	09 MOIS	86.26	L'offre le moins disante parmi les offres Qualifiés techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de la wilaya d'El-Oued conformément aux articles 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété Conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marches publics modifié et complété ,les soumissionnaires non retenus et ceux d'entre eux qui sont intéresses seront invites de se rapprocher de la direction des équipement publics du plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche à prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2015 / ANEP N° 313 828**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-OUED

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'identification Fiscal 39010106020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
A.O. N° 83/2014

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, La direction des équipements publics de la wilaya d'El-Oued annonce l'attribution provisoire pour la la Réalisation d'une Groupe scolaire type B a hassi khalifa *objet de l'Avis d'appel d'offres N°: 83/2014 paru aux quotidiens nationaux et le Bomop .*

Projet	Entreprise retenue	N° D'identification Fiscal	Montant de l'offre	Délai	Note Technique	Critère de choix
la Réalisation d'une Groupe scolaire type B a hassi khalifa	MOHAMMED SALHI	1982.9110044824	34.487.563.53 DA	06 MOIS	50.00	Qualifiés techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de la wilaya d'El-Oued conformément aux articles 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété Conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marches publics modifié et complété ,les soumissionnaires non retenus et ceux d'entre eux qui sont intéresses seront invites de se rapprocher de la direction des équipement publics du plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche à prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2015 / ANEP N° 313 830**

SELON LE DG DE L'ARES, M. LAZHAR BOUNAFAÂ

Une enveloppe de mille milliards de DA pour réaliser et réhabiliter des CHU

MILLE MILLIARDS de DA sont prévus pour la réhabilitation des 15 CHU et la construction de 5 autres nouveaux, a indiqué, hier le directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (ARES), M. Lazhar Bounafaâ.
Ainsi, 600 milliards de DA seront consacrés à la réhabilitation des 15 grands hôpitaux, échelonnée sur 10 ans, et 400 milliards de DA pour la construction de 5 nouveaux CHU dans 5 wilayas du pays, a précisé M. Bounafaâ.
Les travaux de réalisation des nouvelles structures hospitalières «devraient commencer cette année sur 5 millions de mètres carrés et seront achevés dans un délai de 48 mois dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Tlemcen, Ouargla et Constantine», a-t-il détaillé.
Les assiettes ont déjà été dégagées et sont «extensibles et innovantes» pour les générations futures, a relevé le même responsable, qui a ajouté que les montants sont programmés en tranches par année.
Pour les nouveaux CHU, les besoins de santé ont été pris en considération, de même que les particularités des régions et les exigences de la sécurité et de la qualité, a-t-il assuré.
Par ailleurs, M. Bounafaâ a relevé que l'état actuel des 15 CHU existants «est arrivé à sa limite» et «ne répond plus au fonctionnement aux normes internationales».
Pour palier à cette situation, le ministère de la Santé a engagé des travaux de réaménagement, de restructuration, de réhabilitation et de modernisation sur les bâtiments existant qui «pour la plupart ont un siècle d'âge, et la majorité étaient des casernes», a encore expliqué le DG de l'ARES.
Il a également évoqué les insuffisances des 42 établissements préfabriqués localisés dans 38 wilayas «qui seront prises en charge, puisqu'une opération d'humanisation et requalification est prévue», a-t-il annoncé.
L'Algérie dispose de 77 000 lits, dont 4 000 privés, a-t-il encore précisé.
«Un total de 112 000 lits sera atteint et ramènera le pays à la norme internationale qui est de 3,4 lits par 1 000 habitants», selon M. Bounafaâ. La préoccupation du ministère qui a engagé des opérations d'envergure est de mettre aux normes internationales le fonctionnement des 73 établissements de santé. Nous sommes conscients que la qualité des soins passe d'abord par la normalisation et l'accréditation de nos laboratoires, des blocs opératoires et des plateaux techniques», a-t-il ajouté.
Le même responsable a rappelé que l'ensemble des 1541 communes du pays sont couvertes sur le plan santé avec 73 établissements de 120 à 240 lits implantés dans le Sud, 142 dans les Hauts plateaux, indiquant dans ce cadre que 100 hôpitaux de 60 à 240 lits sont prévus dans le Sud et 144 dans les Hauts plateaux. Il a par contre regretté que le taux d'occupation de ces structures ne dépasse pas 30 % au Sud, 35 % dans les Hauts plateaux et 40 % dans le nord, à l'exception d'Alger qui prend en charge 70 % de la demande nationale en matière de santé.

LE DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ :

45000 nouveaux cas de cancer recensés annuellement en Algérie

Pas moins de 45 000 nouveaux cas de cancer, de tous types, sont recensés annuellement à travers le pays, a révélé le directeur de la formation continue au ministère de la Santé, de Population et de la Réforme hospitalière, Abdelkader Fiala, en marge de journées de formation de médecins généralistes dans la science des tumeurs.

Une augmentation continue des cas de cancer a été enregistrée, au cours des dix dernières années, causant 24.000 décès, a précisé le directeur. Le taux de prévalence de la maladie est passé de 80 nouveaux cas pour 100 000 habitants en 1990 à 130 nouveaux cas pour le même nombre d'habitants en 2010, selon le même responsable qui a précisé que la moyenne d'âge de 54 ans (60 ans dans les pays développés) est la plus touchée par cette maladie. Les cancers des poumons, du colon, de la prostate et de la vessie sont les plus répandus chez les hommes en Algérie, avec un taux de 52,5 %, dont 15 % de cancer des poumons.
Cette augmentation du cancer des poumons, qui est passé en Algérie de 11 à 20 nouveaux cas par an pour 100.000 hommes, durant la période de 1986 à 2010, est due à la consommation du tabac en premier lieu, suivie d'autres facteurs tels que l'âge, la nutrition et le niveau de vie.
Chez les femmes, les cancers du sein et du col de l'utérus sont les plus répandus, avec un taux de 40,45% et 12,5 %, respectivement.
Selon les statistiques, 80 % des cas de cancer sont découverts à un stade avancé et sont dans une phase de métastase, sachant que le dépistage précoce, en première et deuxième phase, permet une espérance de vie au malade de 5 à 10 ans. La réussite du plan national de lutte contre le cancer 2015-2019 est tributaire de la mobilisation de lÆensemble des acteurs dans le domaine, à leur tête les médecins généralistes qui sont les premiers à dépister les cas de cancer, selon M. Fiala. Une importance particulière est accordée dans ce plan à la formation des médecins généralistes, pour actualiser leurs connaissances et renforcer leur formation de base, afin d'être au diapason des nouveautés dans le domaine de la santé, a souligné le même responsable. Une trentaine de praticiens prennent part, durant 10 jours, à cette session de formation, la première du genre, qui se poursuivra, à raison d'une session par mois, pour toucher tous les médecins généralistes praticiens dans les secteurs public et privé, à travers les wilayas d'Ouargla, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa et Laghouat.
Cette initiative s'inscrit, selon les organisateurs, dans le cadre de l'application du septième axe stratégique dans le cadre du plan national de la lutte anti-cancer 2015-2019, consistant à renforcer la formation et la recherche dans le domaine du cancer, notamment en ce qui concerne le premier chapitre qui vise à offrir une formation théorique et pratique aux médecins généralistes.

SELON LE DG DE L'ARES, M. LAZHAR BOUNAFAÂ

Une enveloppe de mille milliards de DA pour réaliser et réhabiliter des CHU

MILLE MILLIARDS de DA sont prévus pour la réhabilitation des 15 CHU et la construction de 5 autres nouveaux, a indiqué, hier le directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (ARES), M. Lazhar Bounafaâ.
Ainsi, 600 milliards de DA seront consacrés à la réhabilitation des 15 grands hôpitaux, échelonnée sur 10 ans, et 400 milliards de DA pour la construction de 5 nouveaux CHU dans 5 wilayas du pays, a précisé M. Bounafaâ.
Les travaux de réalisation des nouvelles structures hospitalières «devraient commencer cette année sur 5 millions de mètres carrés et seront achevés dans un délai de 48 mois dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Tlemcen, Ouargla et Constantine», a-t-il détaillé.
Les assiettes ont déjà été dégagées et sont «extensibles et innovantes» pour les générations futures, a relevé le même responsable, qui a ajouté que les montants sont programmés en tranches par année.
Pour les nouveaux CHU, les besoins de santé ont été pris en considération, de même que les particularités des régions et les exigences de la sécurité et de la qualité, a-t-il assuré.
Par ailleurs, M. Bounafaâ a relevé que l'état actuel des 15 CHU existants «est arrivé à sa limite» et «ne répond plus au fonctionnement aux normes internationales».
Pour palier à cette situation, le ministère de la Santé a engagé des travaux de réaménagement, de restructuration, de réhabilitation et de modernisation sur les bâtiments existant qui «pour la plupart ont un siècle d'âge, et la majorité étaient des casernes», a encore expliqué le DG de l'ARES.
Il a également évoqué les insuffisances des 42 établissements préfabriqués localisés dans 38 wilayas «qui seront prises en charge, puisqu'une opération d'humanisation et requalification est prévue», a-t-il annoncé. L'Algérie dispose de 77 000 lits, dont 4 000 privés, a-t-il encore précisé. «Un total de 112 000 lits sera atteint et ramènera le pays à la norme internationale qui est de 3,4 lits par 1 000 habitants», selon M. Bounafaâ. La préoccupation du ministère qui a engagé des opérations d'envergure est de mettre aux normes internationales le fonctionnement des 73 établissements de santé. Nous sommes conscients que la qualité des soins passe d'abord par la normalisation et l'accréditation de nos laboratoires, des blocs opératoires et des plateaux techniques», a-t-il ajouté.
Le même responsable a rappelé que l'ensemble des 1541 communes du pays sont couvertes sur le plan santé avec 73 établissements de 120 à 240 lits implantés dans le Sud, 142 dans les Hauts plateaux, indiquant dans ce cadre que 100 hôpitaux de 60 à 240 lits sont prévus dans le Sud et 144 dans les Hauts plateaux.
Il a par contre regretté que le taux d'occupation de ces structures ne dépasse pas 30 % au Sud, 35 % dans les Hauts plateaux et 40 % dans le nord, à l'exception d'Alger qui prend en charge 70 % de la demande nationale en matière de santé.

Rv scientifique

5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à l'hôtel El Eurassi
Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à l'hôtel El Aurassi avons-nous appris auprès du président Belaid Imessaoudene.
La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.
Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger
Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.
Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .
2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton
La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton
Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj
La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.
Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

9e FESTIVAL INTERCULTUREL DES CONTES À ORAN

Marathon de l'imaginaire

Placée sous le thème «La paix contée dès l'enfance», la neuvième édition du Festival interculturel des contes est inaugurée ce lundi 16 mars, au siège de l'APC d'Oran, avant que les artistes conteurs n'assurent leur première représentation.



CETTE NOUVELLE édition du festival du conte sera animée par un grand nombre de conteurs de Tunisie, d'Egypte, du Congo, de France, d'Italie, de Suisse et de plusieurs villes d'Algérie. Ils présenteront leurs œuvres respectives en appelant au respect des valeurs de la paix, de la tolérance, et en dénonçant la violence sous toutes ses formes, selon l'organisateur, l'Association pour la promotion de la lecture enfantine Le Petit Lecteur d'Oran. Durant ce festival, le public pourra apprécier des contes puisés du patrimoine universel qui sera narré en arabe, en tamazight, en français, en espagnol et en italien. La cérémonie d'ouverture sera précédée de la programmation de séances du conte au profit d'étudiants d'une école de langues. Le conteur suisse Pierre Rozat et la française Kahina Bari ont présenté des œuvres qui ont captivé l'auditoire. Ces contes, issus du patrimoine universel, relatent dans un style poétique et imagé le vécu quotidien de ces artistes. Le conteur Pierre Rozat sera associé à l'artiste peintre Fouzia Menouar dans l'atelier Un conte en couleurs, l'objectif étant de traduire un conte en un tableau d'art. Aussi, les organisateurs affirment que ce festival est une opportunité pour (re)découvrir des contes qui ont résisté aux aléas du temps et transmis de génération en génération, occupant une bonne place dans le patrimoine immatériel des peuples. Djamila Hamitou s'inspire des contes de la région du Sersou à Tiaret et redonne vie et une «nouvelle jeunesse» à toutes les histoires qui ont occupé l'imaginaire de générations entières. Cette conteuse animera, en compagnie de ses homologues d'Italie et de France, des séances du conte sous le générique «Histoires de femmes». Il sera alors question des rêves, des aspirations, des préoccupations, de cris du cœur et de coups de gueule de celle que la poétesse qualifie de «l'avenir de l'homme». Interrogé sur l'importance de cette manifestation, le conteur congolais Serge Caya a valorisé les efforts de l'association Le Petit Lecteur, initiatrice du festival, «en dépit de la diversité des langues utilisés dans la narration, le conte populaire reste un récit véhiculant un message éducatif, des références historiques et un patrimoine séculaire. C'est une composante de la mémoire collective. Sans conte et sans histoire à raconter, l'homme est amputé de son imaginaire». De son côté, Jorus Mabiala du Congo qui n'a raté aucune édition de ce festival depuis sa création en 2007, se positionne plutôt en Africain, affirmant que «j'ai toujours souhaité faire profiter mon pays de l'expérience et des connaissances acquises en France afin d'apporter ma contribution au progrès qui doit nécessairement être accompli». Avec ce conteur infatigable et ses pairs, les histoires partent en voyage dans toute la ville d'Oran, soit une trentaine d'espaces : des établissements scolaires, des centres culturels, le Théâtre régional Abdelkader-Alloula, le parc Ibn Badis de Hai Sidi Houari, le conservatoire et même le tramway. Elles débarqueront aussi au Théâtre régional Kateb-Yacine de Sidi Bel Abbès au profit des petits et des grands qui vont vivre ou revivre ensemble Les mille et une nuit, Kalila wa Dimna, le facétieux Djoha personnage universel, l'Afrique, les Grimm, Taos Amrouche, Nacer Khémir et bien d'autres. Un marathon de l'inter culturalité qui s'achèvera par une balade contée, au jardin d'Oran La promenade Ibn Badis.

R. C

4e COLLOQUE PÉDAGOGIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA SCULPTURE

Vers une mise à niveau

LORS DU QUATRIÈME colloque pédagogique sur l'enseignement de la sculpture moderne, ouvert ce lundi 16 mars, à Mostaganem, les participants ont plaidé pour l'introduction de cette matière dans les programmes pédagogiques des écoles régionales des Beaux-arts.

Les participants au colloque ont insisté sur la nécessité d'adopter de nouvelles méthodes d'enseignement de la sculpture moderne pour aller au diapason des progrès enregistrés dans cette discipline. De même qu'ils ont appelé à l'implication des diplômés et élèves de ces écoles régionales des Beaux arts dans l'embellissement des villes par la réalisation d'œuvres artistiques : sculptures et fresques, entre autres. Plusieurs ateliers sont mis sur pied pour débattre des différentes problématiques liées à l'enseignement de la sculpture moderne. En marge de cette rencontre, une exposition de 60 œuvres du peintre Ali Silem est inaugurée.Organisée par l'école régionale des Beaux arts de Mostaganem, cette quatrième édition réunit jusqu'à demain, jeudi 19 mars, quelque 112 étudiants des différents établissements des Beaux-arts d'Algérie.

R. C

LE PRIX ASSIA DJEBAR FIXÉ À 500.000 DA

Le Prix Assia Djebar, institué par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) sera doté d'une valeur de cinq cent mille (500.000) dinars algériens.

Le premier lauréat de ce Prix, créé en hommage à la romancière algérienne disparue en février dernier, sera désigné au deuxième jour du Salon international du livre d'Alger (Sila), prévu du 27 octobre au 7 novembre 2015, précise-t-on dans un communiqué de l'entreprise, ce lundi. Un jury composé de personnalités de la scène culturelle est chargé de désigner selon «des critères liés aux valeurs esthétiques universelles» le meilleur roman de l'année, écrit dans une des langues française, arabe ou amazighe. Assia Djebar, Fatma Zohra Imalhayène de son vrai, nom, est considérée comme un des auteurs les plus célèbres et les plus influentes du Maghreb et du monde francophone. Ce Prix est la première distinction littéraire à porter le nom d'une grande romancière algérienne.

SORTIR

CINEMA

TROPHÉES francophones du cinéma 2014 (Canada). Du lundi 16 au lundi 23 mars. Institut français d'Alger. 18h30. Aujourd'hui, mercredi 18 mars : Sur le chemin de l'école de Pascal Plisson (documentaire, 77', France 2012). Prix du meilleur documentaire.
Lundi 23 mars : Hercule contre Hermès de Mohamed Ulad (documentaire, 52', France/Maroc, 2013) en présence du réalisateur. Prix du meilleur documentaire.

DRAPEAU

CONFÉRENCE Aux origines du drapeau algérien : une histoire symbolique par l'historien Houari Touati, directeur d'études à l'Ecole des hautes études des sciences sociales à Paris. Aujourd'hui, mercredi 18 mars. 16h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

HOMMAGE

TABLE ronde sur Assia Djebar, écrivain francophone. Samedi 21 mars. 15h. Institut français d'Alger. 18h : film-interview d'Assia Djebar (52') par Mireille Calle Gruber.

GNAWA

GNAWA DIFFUSION en concert. Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, le vendredi 20 mars. Méridien d'Oran, le vendredi 27 mars. Au Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès, les dimanche 29 et lundi 30 mars. Accès : 1500 DA.

MUSIQUE

RENCONTRE artistique pour échange entre musiciens en herbe à Constantine. Samedi 21 mars. Maison de jeunes Ahmed Saadi-Filali.

GEEK

GEEK DAYS à Alger. Le samedi 21 mars. Salle au Cosmos à Riadh-El-Feth. Cosplays, tournois de jeux vidéo, projection de films et autres rencontres entre Mangakas et bédéistes.

PORTRAIT

EXPOSITION collective de peinture Portraits de la femme algérienne. Galerie Baya au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Accessible jusqu'au samedi 28 mars.

ARTS

ARTS PLASTIQUES: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

HORS-CHAMP

EXPOSITION collective Hors-Champs. TNA Gallery du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Avec les plasticiens Rachid Djemai, Rachid Nacib, Mustapha Nedjai, Malek Salah, Adlane Samet, Karim Sergoua, Hellal Zoubir et le photographe Nasser Medjkane.

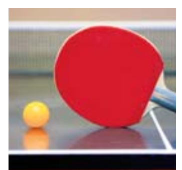
COURT-METRAGE

CONCOURS dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21e siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final, lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017. Consulter le site : http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-metrages-dans-les-villes-africaines
Contact : Habiba Djahnine, coordinatrice artistique du projet : djahninehabiba@hotmail.fr
Yuna Conan, chef de projet Passages, IVM : yuna.conan@vilmouv.com

AMAR BOURAS PRÉSIDENT DE LA RÉGION NORD DE LA CAA

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne d'Athlétisme (FAA) Amar Bouras a été élu président de la région Nord de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), a indiqué le site de l'instance africaine. Amar Bouras est également membre du nouveau conseil de la Confédération africaine d'athlétisme pour le mandat 2015-2019, selon les noms de sa composante publiés par le site officiel de la CAA.Le conseil de la CAA, présidé par le Camerounais Hamada Kalkaba Malboum, est constitué de 23 membres dont trois seront élus au conseil de l'IAAF lors de son congrès prévu à Pékin, précise la même source.D'autre part, l'Algérien Belaid Abderrahmane est désigné membre honoraire à vie de la Confédération africaine d'athlétisme à l'instar de neuf autres membres dont l'actuel président de la Fédération internationale d'athlétisme IAAF, le sénégalais Lamine Diack.Le président de la CAA Hamad Kalkaba Malboum avait été réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de quatre ans (2015-2019) lors du congrès de l'instance africaine tenu les 2 et 3 mars à Addis Abeba (Ethiopie).

LES JEUNES PONGISTES DU CRAP/BORDJ EL BAHRI SE DISTINGUENT AU CHAMPIONNAT DE WILAYA



LES PONGISTES benjamins du Chabab Ryadi Alger Plage (CRAP) de Bordj El Bahri se sont illustrés lors du championnat de tennis de table (individuel) de la wilaya d'Alger, en remportant les deux premières places du podium, lors de la compétition organisée à Hammamet (Alger).Les jeunes Aymen Amrane et Abderrahmane Chérief se sont adjugés, respectivement, la médaille d'or et celle d'argent, dans un tournoi qui a drainé une dizaine de pongistes et crédité d'un niveau «perfectible», selon les techniciens de la discipline présents sur les lieux de la compétition. Le podium de la catégorie a été complété par un pongiste du club de Chéraga, alors que la 4è place est revenue au joueur d'Alger Plage, Chakib Mahgoun. En minimes, le club du CRAP a réussi à placer trois de ses pongistes dans les six premières places, à savoir Sid Ahmed Chérief (3è), Amdjed Oustani (4è) et Merouane Amrane (6è).Dans l'épreuve par équipes, le Chabab Ryadi Alger Plage (CRAP) de Bordj El Bahri s'est aussi distingué grâce aux garçons des -12 ans, en remportant le titre suprême et les filles de la même catégorie d'âge, qui ont pris la troisième position.En plus de ces résultats, les athlètes du CRAP seront en appel, ce week-end (20-21 mars) à Chéraga, avec le championnat d'Algérie individuel «jeunes» de tennis de table, puisque le club engagera 4 benjamins dont le duo, Ilyès Imad-Eddine Khenniche et Nassim Oustani, deux minimes et une benjamine.»Nous ne pouvons qu'être honorés par ces performances de nos jeunes pongistes, après seulement une année et demie de travail. En créant le club CRAP, nous avons opté pour le développement de la discipline de tennis de table et surtout l'esprit associatif et sportif en faveur de la jeune population des différents quartiers», a déclaré l'entraîneur et responsable du club, Lyès Khenniche, soulignant qu'après un démarrage non sans embûches, le CRAP a connu un envol grâce à la volonté farouche des membres fondateurs, et ce malgré le manque de moyens financier et matériel.

APS

GTAC
TOUR INTERNATIONAL DE SÉTIF (1ÈRE ÉTAPE)
Nabil Baz vainqueur en solitaire

Epoustouflant Nabil Baz du Club SOVAC qui a surclassé tous ses concurrents lundi en remportant haut la main la première étape du Tour international cycliste de Sétif.

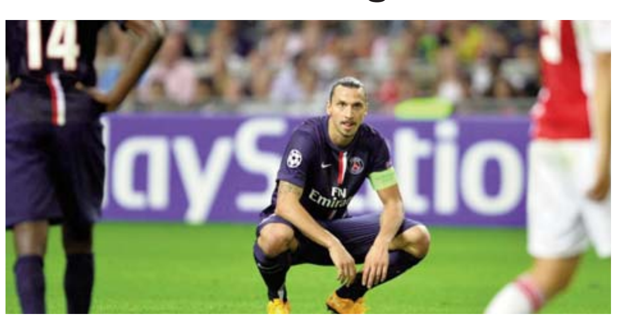


Le coureur de SOVAC n'a pas eu de mal à dominer cette sixième épreuve du GTAC-2015 et à l'issue de sa victoire, il endosse le maillot jaune de leader. Longue de 142 km (Sétif-Batna-Sétif), cette étape était très animée mais le cycliste algérien, très en forme, a franchi la ligne d'arrivée presque seul en réalisant un temps de 3h26 03', devançant son compatriote et coéquipier, Abderrahmane Mansouri qui a établi 3h27:58. Le Tunisien Hassan Ben Nacer ferme le podium avec un temps de 3h27 58. Le maillot jaune de leader est revenu à Nabil Baz, alors que les maillots blanc du meilleur espoir et rouge du meilleur sprinteur sont revenus, respectivement, à Mansouri Abderrahmane du Club Sovac et Betira Mouad de l'équipe «Ooredoo».La course s'est animée dès le kilomètre 12 après qu'un groupe de 13 coureurs eut lancé la première tentative d'attaque de cette journée, en présence de dix coureurs représentant les quatre formations algériennes présentes dans le GTAC-2015. Les coureurs de cette échappée ont réussi à creuser l'écart sur le peloton, en arrivant à prendre jusqu'à sept minutes d'avance, dans un tracé programmé spécialement pour les cyclistes rouleurs. Alors que les attaques commençaient à s'accentuer, quatre coureurs se sont détachés du groupe de tête. Il s'agit de Nabil Baz (Sovac), Derouache (GSP), Betira (Ooredoo) et le Tunisien Ben Nacer Hassan. A 15 kilomètres de l'arrivée, l'Algérien Nabil Baz du Club Sovac a déclenché une dernière accélération pour mener seul la course, poursuivi par Belmokhtar Abdelkader du GSP et l'Erythréen Mekseb Debesay. Mais c'est finalement Mansouri Abderrahmane et le Tunisien Ben Nacer Hassan qui prennent les 2e et 3e places. Mardi, la deuxième étape du Tour international cycliste de Sétif conduira les coureurs du GTAC-2015 de la ville de Sétif vers Mila puis retour à Sétif sur un parcours total de 112,4 km. La première étape du Tour international cycliste de Sétif, a été remportée lundi par l'Algérien Nabil Baz du Club Sovac devant son coéquipier Abderrahmane Mansouri et le Tunisien Ben Nacer Hassan.

S. L.

CLASSEMENT GÉNÉRAL :
1-Nabil Baz (Club Sovac): 3h26 03
2-Aderrahmane Mansouri (Club Sovac) : à 1'55
3-Ben Nacer Hassan (Tunisie) : à 1'55
4-Belmokhtar Boualem (GS Pétroliers) : à 1'55
5-Betira Mouad (Ooredoo) : à 1'58
6-Droueche Mustapha (GS Pétroliers) : à 3'56
7-Yahmi Abdennour (OOredoo) : à 4'06
8-Biziyaremye Joseph (Rwanda) : à 4'07
9-Mekseb Debesay (Erythrée) : à 4'08
10-Madani Abdelmalek (GS Pétrolier) : à 4'08
Classement des maillots :
1-Nabil Baz (Club Sovac/Algérie): maillot jaune (leader) et rouge (sprinteur)
2-Abderrahmane Mansouri (Club Sovac/Algérie) : maillot blanc (meilleur espoir).

Ibrahimovic, une tourmente aux relents de fin de règne



LONGTEMPS, la France a tout pardonné à Zlatan Ibrahimovic, récemment entré au musée Grévin, mais cette fois, son dérapage verbal - «pays de merde» - a choqué jusqu'à Manuel Valls et la polémique s'est greffée sur la saison pourrie d'une star qui approche de la fin de son règne à 33 ans. C'est une saillie captée par une caméra à l'issue de la défaite du PSG 3 à 2 à Bordeaux dimanche après-midi - «En quinze ans, je n'ai jamais vu un tel arbitre. Dans ce pays de merde. Ce pays ne mérite pas le PSG» - qui a déclenché la tempête. Lundi, sur de nouvelles images, on entend aussi un «putain de trou du cul!», lancé par le Suédois.Joseph-Antoine Bell, ancien gardien de l'OM, Saint-Etienne ou Bordeaux, avait bien résumé dans L'Equipe, avant même ce dernier incident, le sentiment qui escorte l'attaquant, dont l'étoile pâlit: «Il n'y a pas de raison qu'on pardonne à Ibrahimovic ses fautes (...) C'est dommage car il va vers la fin de sa carrière, et avec de tels comportements, il montre qu'il n'a pas compris l'esprit d'équipe».Et les excuses rapides de la star dimanche soir par communiqué - «Je tenais à préciser que mes propos ne visaient ni la France ni les Français. J'ai parlé de football et non d'autre chose» -, réitérées lundi dans une vidéo du PSG - «J'étais très énervé à ce moment-là. Je crois aussi que les Français sont suffisamment intelligents pour comprendre la situation» - n'ont pas calmé les esprits.Le Premier ministre Manuel Valls s'est déclaré «choqué» lundi soir sur Canal+, appelant le joueur à avoir «un comportement exemplaire en permanence». «Quand on s'en prend comme ça à l'arbitrage, c'est difficile après pour les éducateurs, le samedi ou le dimanche», a souligné Valls.
Le SAFE, syndicat des arbitres de football d'élite, indigné par ce «nouveau déchaînement de haine et de violence verbales», ne dit pas autre chose: «Le retentissement de tels propos» est «terrible en définitive, avec des phénomènes de violence qui s'amplifient dans les footballs de nos campagnes les plus reculées ou de nos cités les plus difficiles».Jeudi, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) «va prendre connaissance des rapports - arbitre et délégué - puis décider ou non de convoquer le joueur sous trois semaines», donc le 9 avril au plus tard, a précisé une source proche du dossier. Le Paris SG pourra alors demander d'avancer la convocation. Le Suédois risque jusqu'à quatre matches de suspension ferme selon le barème en vigueur.Voilà qui tomberait mal alors que l'ancienne vedette de l'Inter Milan et de l'AC Milan vit une saison plus que difficile. L'international suédois, qui n'avait pas réussi à qualifier son pays pour la Coupe du monde au Brésil, a été absent des terrains sept semaines à l'automne en raison d'une talalgie (blessure à un talon). Pendant sa convalescence, le foot français s'est découvert un nouveau héros, de dix ans son cadet, Alexandre Lacazette, qui caracole en tête du classement des buteurs de L1 (23 contre 14 pour «Ibra») et est leader du championnat de France avec Lyon.Zlatan a inscrit un doublé dimanche à Bordeaux, déjà oublié, emporté par la tornade médiatique. Pire, le PSG a réalisé un exploit en se qualifiant à Chelsea pour les quarts de finale de la Ligue des champions, sans «Ibra», exclu au bout d'une demi-heure... De quoi renforcer sa réputation de joueur qui ne brille pas dans les grands rendez-vous.

R. S.

EN/ LES 23 JOUEURS POUR LE TOURNOI DU QATAR CONNUS

Ghezal, Tafer, Chenihi, Bellaili, et Asellah , les bleus de Gourcuff

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a enfin rendu publique la liste des 23 joueurs qui seront du voyage pour le tournoi du Qatar du 23 au 31 mars. Le voile a donc été levé concernant cette fameuse liste qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps, notamment avec l'affaire Nabil Fekir.

L'ex coach des Merlus du FC Lorient avait arrêté une liste de 37 joueurs où figurait déjà le nom du Lyonnais et plusieurs noms dont certains n'avaient jamais encore jusque-là porté le maillot national. C'est donc avant-hier que le coach national Christian Gourcuff a tranché sur la liste des 23 pour les deux prochaines confrontations amicales des Vert. La première face à la sélection du Qatar drivée par l'ex-international algérien Djamel Belmadi (le 26 mars), et la seconde rencontre face au onze national d'Oman du Français Paul Leguen (le 30 mars), à Doha. La sélection nationale Algérienne sera présente donc au Qatar avec sept nouveaux capés dans ses rangs. Partisans des projets à long terme pour ne pas dire de la stabilité Christian Gourcuff a attendu donc ce nouveau stage, soit le premier officiellement après le dernier rendez-vous continental, la CAN 2015 en Guinée Bissau, pour procéder à quelques changements, pour des cas notamment de force majeure. Des cas de blessures pour être plus précis celuide certains éléments, à savoir Ryad Boudebouz ou Essaïd Belkalem, qui vient à peine de reprendre le chemin de la compétition. Il y a lieu de signaler la mise à l'écart d'autres éléments, tel Abdelmoumen

Djabou, et sa guerre déclarée avec le coach national après la CAN 2015, où il avait fait banquette. Autre cas à signaler, celui de Nabil Ghilas que le coach dit avoir mis à l'écart pour préserver le groupe. Le dernier retenu dans la liste des Verts pour la CAN 2015 Ahmed Kashi, qui a perdu sa place de titulaire au FC Metz est lui aussi absent de la liste. Ainsi, au poste de gardien de but, Gourcuff a laissé Raïs M'bolhi, au profit de son club, Union Philadelphia, et a fait appel au duo habituel, Azzedine Doukha (JS Kabylie) et Si Mohamed Cédric (CS Constantine), auquel est venu se joindre Malik Asselah, le portier du CR Belouizdad, qui profite de la non- convocation de



son homologue champion d'Afrique, Sofiane Khedaïria, de l'Entente de Sétif, pour cause d'écart disciplinaire au sein de son club. En défense, deux nouveaux font leur apparition, Djamel-Eddine Benlamri (JS Kabylie) et Farouk Chafaï (USM Alger). Cela tombe bien pour Gourcuff qui, d'une part doit composer après le départ à la retraite de Madjid Bougherra et d'autre part, trouver des solutions à un compartiment qui lui cause des soucis, comme ce fut le cas lors de la dernière CAN-2015. D'autant que Rafik Halliche n'est pas encore au point, même s'il sera du voyage pour Doha. En milieu de terrain, c'est Yannis Mourad Tafer, le sociétaire de Saint-Gall (Suisse) qui fait son apparition aux côtés des cadres que sont les Lacen, Bentaleb, Taïder et Brahimi. A défaut donc de Fekir, Gourcuff a opté tout de même pour deux éléments de l'école lyonnaise puisqu'en plus de Tafer, on retrouve Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais) qui fera ses débuts sous le maillot vert, aux côtés de Mohamed Youcef Belaïli (USM Alger) et Ibrahim Chenihi (MC El-Eulma). En somme, c'est le retour en force des joueurs locaux avec pas moins de sept éléments, alors que lors de la dernière CAN en Guinée équatoriale ils n'étaient que deux, soit les gardiens Zemmamouche et Doukha. Enfin, il y a lieu de retenir que Gourcuff animera samedi une conférence de presse au centre des médias du stade du 5 Juillet, pour expliquer dans le détail ses choix, présenter le programme du stage et les objectifs tracés, que ce soit pour ce tournoi ou pour l'avenir.

S.S.

Gardiens de but : Doukha Azzedine (JS Kabylie), Si Mohamed Cédric (CS Constantine), Malik Asselah (CR Belouizdad).
Défenseurs : Ghoulam Faouzi (SSC Naples, Italie), Mandi Aïssa (Stade de Reims, France), Medjani Carl (Trabzonspor, Turquie), Mesbah Djamel (FC Parme, Italie), Zeffane Mehdi (Olympique Lyonnais, France), Djamel Eddine Benlamri (JS Kabylie), Farourk Chafai (USM Alger), Rafik Halliche (SC Qatar).
Milieux de terrain : Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Bentaleb Nabil (Tottenham Hotspur FC, Angleterre), Brahimi Yacine (FC Porto, Portugal), Feghouli Sofiane (FC Valence, Espagne), Lacen Medhi (Getafe CF, Espagne), Mahrez Riyad (Leicester City FC, Angleterre), Taïder Saphir (US Sassuolo, Italie), Yannis Tafer (Saint-Gall, Suisse), Ibrahim Chenihi (MCE Eulma).
Attaquants : Belfodil Ishak (FC Parme, Italie), Slimani Islam (Sporting Lisbonne, Portugal), Youcef Belaili (USM Alger).

LIGUE 2 ALGÉRIENNE/ US CHAOUIA :

Mustapha Kioua nouvel entraîneur

Le technicien algérien Mustapha Kioua est devenu le nouvel entraîneur de l'US Chaouia (Ligue 2 algérienne de football) en remplacement du Portugais Manuel Madérehras qui a quitté son poste, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club. «Kioua s'est engagé avec l'USC pour un contrat de 18 mois. Nous lui avons fixé l'objectif de mener l'équipe à une place honorable à la fin de la saison, sans pour autant faire de l'accession une finalité, une manière de ne pas exercer trop de pression sur lui», a affirmé à l'APS le président de l'USC, Abdelmadjid Yahi, précisant que le nouveau coach a dirigé lundi sa première séance d'entraînement. Mustapha Kioua (45 ans) a passé ses diplômes d'entraîneur en Italie, où il détient les licences UEFA A et B. Il a dirigé la barre technique de l'ASM Oran et du MO Constantine en Algérie, et de Kasserine et El Kef en Tunisie. En Italie, il a assuré aux destinées techniques de l'équipe des jeunes du FC Parme. Il succède à Madeira qui a «abandonné son poste», et dont le délai de sept jours qui lui a été accordé pour revenir a expiré, a précisé Yahi. «Avec l'expiration de ce délai, nous sommes entrain de préparer un dossier qui sera soumis avant la fin de la semaine à la Fédération algérienne (FAF) qui devra le transmettre de son côté à la fédération internationale (FIFA), dans lequel nous réclamons le remboursement d'un mois de salaire et de trois billets d'avion», a souligné Yahi. Le technicien portugais n'a plus donné signe de vie depuis le précédent match qui a vu les gars d'Oum El Bouaghi concéder un nul à domicile face à l'ESM Koléa (1-1) dans le cadre de la 22e journée du championnat. Kioua est le cinquième entraîneur de l'USC depuis le début de la saison, après les deux techniciens roumains Krésan et Barbo Marine, l'Algérien Moussa Bezzaz et le Portugais Manuel Madérehras.



APS

CHAMPIONNATS DES LIGUES 1 ET 2 (SANCTIONS) :

1 match à huis clos pour l'ASM Oran et l'O Médéa

LA COMMISSION de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un (1) match à huis clos pour l'ASM Oran (Ligue1) et deux (2) dont un avec sursis à l'O Médéa (Ligue 2), indique mardi l'instance footballistique algérienne sur son site Internet officiel. La sanction des Oranais est justifiée par le ‘' jet de projectiles sur le terrain» lors de leur rencontre de samedi 14 mars face au MO Béjaia pour le compte des quarts de finale de la coupe d'Algérie, selon la même source. Outre cette sanction, la direction de l'ASMO, dont l'équipe accueillera ainsi sans public la JS Kabylie samedi prochain dans le cadre de la 23e journée du championnat, est contrainte également de s'acquitter d'une amende de 100.000 DA. Pour le club de Médéa, la commission a pris sa décision sur la base «des rapports des officiels» relatifs aux incidents qui se sont produits le 7 mars dernier à l'occasion du match O Médéa - AS Khroub (0-1), comptant pour la 22e journée du championnat.

APS

CHAMPIONNAT DE TUNISIE :

L'entraîneur Benchikha sur les tablettes du CA Bizerte

L'ANCIEN SÉLECTIONNEUR de l'équipe d'Algérie, Abdelhak Benchikha est pressenti pour prendre en mains la barre technique du Club Athlétic Bizertin (Div. 1, Tunisie), indique mardi la presse locale. La défaite concédée par le CAB face à l'Etoile Sportive de Metlaoui pourrait être le revers de trop pour l'entraîneur du CAB, Ratko Dostanic, dont les jours sont comptés dans le club, ajoute la même source, précisant que Benchikha, ainsi que Chiheb Ellili, sont les noms les mieux placés pour succéder au technicien serbe. Benchikha, champion de Tunisie avec le Club africain en 2009, a débuté cette saison avec le Raja Casablanca (Div. 1, Maroc), mais il n'a dirigé que quelques matchs de cette formation. Il a atterri par la suite aux Emirats arabes unis où il n'a pas fait également long feu avec Ittihad Kelbaa, la lanterne rouge du championnat de l'élite de ce pays.

APS

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (27E J) :

Getafe s'incline à domicile, Lacen en bonne santé

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Medhi Lacen, a joué l'intégralité de la rencontre de son équipe Getafe qui s'est inclinée à domicile face à la Real Sociedad (1-0) lundi soir en clôture de la 27e journée du championnat de première division espagnole de football (Liga). Sorti dans les dernières minutes du précédent match à cause d'un malaise, Lacen a retrouvé la plénitude de ses moyens, mais son équipe a de nouveau sombré chez elle. Les coéquipiers du milieu défensif algérien auront ainsi besoin de cravacher dur pour éviter une mauvaise surprise en fin de saison. Lacen (31 ans) que l'on avait annoncé sur le point de prendre sa retraite internationale après sa participation à la précédente Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale, figure dans la liste des 23 joueurs de l'équipe algérienne publiée lundi par la Fédération algérienne de football (FAF) en vue du tournoi de Doha prévu pour fin mars en cours.

APS

7 500 euros pour un casque audio Dolce & Gabbana, vous achetez ?

A L'OCCASION de la fashion week de Milan, la maison de luxe italienne Dolce & Gabbana a fait défiler certains de ses mannequins avec des casques audio aussi imposants que bling-bling.
Des perles, de l'or, des cristaux Swarovski, de la fourrure de renard… Quand on est riche, on ne compte pas mais on aime bien que ça se voie. Si vous êtes amateurs de bling-bling et que vous avez entre 6 500 et 7 500 euros à dépenser dans un accessoire high-tech, ruez-vous sur le site Moda Operandi.
Il est possible d'y précommander ces casques audio uniques, à condition de verser la moitié de la somme. Le prix varie entre 6500 et 7500 euros selon les modèles (la version "hiver" avec la fourrure est la plus chère).
Derrière le design de Dolce & Gabbana, c'est la start-up italienne Frends qui a créé le casque audio. Elle a déjà l'habitude d'affubler aux écouteurs des décorations aussi décadentes que chères. A la rédaction, on trouve que le modèle rouge se marie bien avec la montre Apple Watch or 18 carats dotée d'un bracelet en cuir et or de la même couleur (18 000 euros). Mais après, c'est vous qui voyez…



UN ENFANT REÇOIT UNE CARTE POSTALE DE SON PAPA, DEUX ANS APRÈS SA MORT



PARFOIS, les erreurs de la poste ont du bon...
Joseph a perdu son papa il y a deux ans des suites d'une maladie rare. L'enfant, qui vit à Denver, n'a pas eu le temps de se préparer à cette brutale disparition.
Quelques jours avant son 9e anniversaire, le petit Joseph a eu droit à une belle surprise: il a reçu une carte postale de son défunt père. Elle date du 10 juin 2007. On peut y lire: "Bonjour de Pennsylvanie. Je t'aime et tu me manques tellement. À bientôt. Avec amour, papa."
Les mots prennent évidemment un sens particulier au vu des circonstances. Sa maman, Julie, est heureuse de cette erreur de la poste: "J'ai l'impression que c'est l'adieu final qu'il n'a pas pu lui dire", a-t-elle confié.

3 mineurs cambriolent tout un immeuble en une journée

TROIS MINEURS, âgés de 16 et 17 ans, ont été interpellés dans le 15e arrondissement de Paris. En seulement quelques heures, ils sont parvenus à cambrioler 7 appartements du même immeuble.
Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces trois jeunes n'ont pas froid aux yeux. Trois mineurs âgés de 16 et 17 ans ont été interpellés en début de semaine dans le 15e arrondissement de Paris. Leur crime ? Avoir cambriolé la totalité d'un immeuble, rapporte vendredi Le Parisien.
Les trois jeunes, défavorablement connus des services de police, ont été interpellés en flagrant délit. Les policiers de la BAC qui ont inspecté l'immeuble ont ensuite découvert que six autres appartements avaient été fracturés. Les trois mineurs ont aussitôt été placés en garde à vue avant d'être déférés devant un juge des enfants pour 7 vols par effraction.



Un lion aperçu au Gabon pour la première fois depuis 1996



UN LION a été aperçu au Gabon pour la première fois depuis près de vingt ans, faisant espérer la réapparition de cette espèce qu'on croyait éteinte dans ce pays d'Afrique centrale.
L'animal, un mâle solitaire, a été filmé trois fois depuis janvier par des caméras installées à l'origine pour une étude sur les chimpanzés dans le parc national des plateaux Batéké, dans le sud-est du pays.
"Au départ, je n'arrivais pas à le croire, a déclaré à Libreville le docteur Philipp Henschel, coordinateur d'un programme de recensement des lions pour l'ONG Panthera. Et puis je me suis rendu sur place pour poser d'autres caméras, dans l'espoir qu'il y ait d'autres lions."
Selon le docteur Henschel, il est possible que l'animal soit venu de République démocratique du Congo en...

Le saviez-vous

DANS LA GRÈCE ANTIQUE, IL N'Y AVAIT PAS DE MOT POUR LA COULEUR BLEUE !



Les Grecs anciens ont réussi à tisser une toile de langage pour décrire et expliquer leurs grandioses idées et pensées. Cependant, ils n'avaient pas créé un mot bien précis pour la couleur bleue.
En effet, durant l'Antiquité, le bleu était une couleur ignorée, les Grecs décrivaient le ciel blanc ou or, mais jamais bleu, « kyaneos », qui est un mot grec, qualifie aussi bien le bleu des yeux que le noir des vêtements de deuil, et « glaukos », qui indique la pâleur, s'applique aussi bien au bleu, qu'au jaune ou au vert.

UN DÉFUNT CONGELÉ RESTE COINCÉ À LA MORGUE



ENTREPOSÉ à la morgue du King's College Hospital de Londres, un défunt en surpoids n'a pu être extrait de la cellule de conservation à cause du volume de son corps congelé. L'enterrement du défunt a dû être reporté.
Alors qu'elle s'apprêtait à extraire de la morgue un individu avant ses funérailles, l'équipe de l'établissement hospitalier s'est retrouvée embarrassée. La température négative destinée à conserver le corps avait en effet conduit à l'augmentation marginale du volume de ce dernier, rendant néanmoins impossible son extraction hors du compartiment.
Pour dégager le patient, l'hôpital a donc dû attendre que celui-ci retrouve une température normale. Ce fait divers sordide s'est déroulé l'an dernier dans un hôpital londonien. Une enquête administrative est en cours pour comprendre les circonstances de ce pénible dysfonctionnement. Ce n'est pas la première fois qu'un hôpital britannique est épinglé pour un incident impliquant la morgue. En 2014, la Human Tissue Authority en avait dénombré 87. Ainsi, à l'hôpital de Warmick, le cerveau d'un patient a été replacé dans la boîte cr^nienne d'un autre défunt après autopsie. L'erreur a ensuite été réparée, note le Daily Mail. Ainsi, à l'hôpital de Southampton, faute d'équipement adapté, un corps avait été placé dans un lieu insuffisamment réfrigéré pour un dépôt de longue durée. C'est l'équipe de sécurité, alertée par l'odeur de décomposition, qui avait retrouvé le corps.D'après le rapport de la Human Tissue Authority, des hôpitaux ont délivré à sept reprises un mauvais corps aux entreprises de pompes funèbres chargées de funérailles. Des interversions par la suite corrigées.

Électricité sans fil : le Japon bat un record de puissance et de distance

Les scientifiques de l'agence japonaise d'exploration spatiale (Jaxa) ont réussi à transmettre 1,8 kilowatt d'électricité sur une distance de 55 mètres grâce à un dispositif de micro-ondes dirigées. Fort de ce succès, la Jaxa ambitionne de créer la première centrale d'électricité solaire installée dans l'espace.



Envoyer de l'électricité d'un point à un autre sans passer par un matériau conducteur est déjà possible depuis plusieurs années grâce à l'induction électromagnétique, qui commence à être implémentée par les industriels dans des produits d'usage courant (surtout les smartphones), mais aussi dans des projets plus ambitieux, comme cette ligne de bus alimentée par des générateurs situés sous la route. Mais la technologie ne fonctionne que sur de courtes distances et avec de petites quantités d'énergie, même si la start-up WiTricity avait démontré dès 2009 qu'elle savait alimenter une ampoule de 60W à 2 mètres de distance et un petit téléviseur à moins d'un mètre. Ce n'est toutefois désormais qu'une question de maîtrise et de perfectionnements avant que l'électricité puisse être envoyée sans fil vers des distances plus importantes et en plus grande quantité. Ainsi l'Agence japonaise d'exploration spatiale (Jaxa) a annoncé jeudi qu'elle avait réussi à transmettre 1,8 kilowatt d'électricité sur une distance de 55 mètres grâce à un dispositif de micro-ondes dirigées.
« C'est la première fois qu'est envoyé ainsi l'équivalent d'une puissance de 2 kilowatts par micro-ondes vers une petite cible, en utilisant un dispositif de contrôle de la directivité », s'est réjouie l'agence. Et celle-ci voit bien plus loin que l'alimentation d'un smartphone, d'une voiture ou d'un écran de téléviseur, puisque la Jaxa ambitionne de créer la première centrale d'électricité solaire installée dans l'espace, qui convertirait en micro-ondes ou en laser infrarouge l'énergie captée par les panneaux photovoltaïques.

Chromebook Pixel : le nouveau Chromebook haut de gamme de Google



DEUX ANS APRÈS le premier Chromebook Pixel, Google a dévoilé son successeur. Ce nouveau modèle haut de gamme se présente comme le porte-étendard du système d'exploitation Chrome OS que porte le géant américain.
Une nouvelle génération de Chromebook Pixel, plus puissante et qui représente plus que jamais le haut de gamme de cette série d'ordinateurs portables fonctionnant sous Chrome OS, est commercialisée par Google. Cela va bientôt faire quatre ans que les Chromebook se développent, à l'aide de prestigieux partenaires, et ne cesse de conquérir un plus large public.
Le nouveau Google Chromebook Pixel bénéficie d'un écran de 12,85 pouces (2.560 x 1.700 pixels) et de deux nouveaux ports USB type C réversibles. Un petit bandeau à Led permet même de connaitre le niveau de batterie de l'appareil en tapotant dessus, au dos de l'écran, alors que son autonomie pourrait atteindre 15 heures selon Google. Deux configurations sont proposées, pour l'instant exclusivement aux États-Unis, à respectivement 999 et 1.299 dollars.

Sept modèles de Chromebook disponibles en France

Les premiers Chromebook ont été mis en vente en juin 2011. Si, aux États-Unis, l'offre comprend désormais 18 modèles de 9 marques différentes (Asus, Acer, Dell, Google, HP, Lenovo, LG, Samsung et Toshiba), seuls 7 d'entre eux sont disponibles en France, de l'Asus Chromebook C200 à 199 euros au HP Chromebook, de 14 à 329 euros.
Selon Digitimes, Google pourrait prochainement élargir son offre avec un premier Chromebook deux-en-un, à mi-chemin entre l'ordinateur (sous Chrome OS) et la tablette (Android), en collaboration avec le fabricant taïwanais Quanta.
Selon différents cabinets d'analyse, il se serait vendu entre 5,5 et 6,5 millions de Chromebook dans le monde en 2014, ABI Research escomptant plus de 10 millions d'appareils vendus par an d'ici 2019. Signe révélateur, aux États-Unis, les trois meilleures ventes de PC d'Amazon durant les fêtes de Noël furent des Chromebook signés Acer, Asus et HP. À noter qu'il est désormais possible d'acheter un Chromebook dans une boutique Google, la toute première venant d'ouvrir à Londres tandis que deux autres Google Shops devraient voir le jour d'ici à la fin 2015.

CHROME : LES SITES WEB POURRONT BIENTÔT VOUS ENVOYER DES NOTIFICATIONS



Grâce à la version 42 de Chrome, actuellement en bêta, les utilisateurs pourront recevoir des petites alertes de leurs sites préférés, même s'ils ne sont pas en train de les consulter. Pratique.
Google vient de publier la version bêta de Chrome 42. Cette nouvelle mouture va faire des heureux chez les développeurs Web car elle intègre une fonctionnalité particulièrement intéressante : l'envoi de notifications. C'est une pratique très courante pour les applis mobiles, et même pour les extensions de Chrome, mais encore peu utilisées sur le Web. L'interface de programmation Push API, désormais intégrée dans Chrome, permet de faciliter cet usage. Après avoir donné leur accord, les utilisateurs d'un site Web pourront recevoir ses notifications, même s'ils ne sont pas en train de le consulter. Auparavant, ceci n'était possible qu'au travers d'une extension, ce qui est plus lourd à mettre en œuvre.
Les usages sont multiples. Les sites de news pourront, par exemple, envoyer une actualité brûlante, les sites e-commerce faire part d'une promotion, les webmail avertir de l'arrivée d'un message, les sites de vente en ligne donner le résultat d'une enchère, etc.
Ce procédé est obtenu grâce à un code Javascript baptisé « Service Worker », qui tourne en permanence en arrière-plan dans Chrome et peut récupérer directement des alertes auprès d'un serveur web. L'option de notification peut être désactivée à tout moment, au travers d'un menu « Réglages » qui figurera obligatoirement dans chaque alerte. Chrome ne devrait donc pas se transformer en machine à spam.
D'autres nouveautés mineures font également leur apparition dans Chrome 42 bêta. Ainsi, cette version devrait améliorer sensiblement le rendu graphique et la lecture vidéo. Sur Android, cette mouture simplifiera la création de raccourcis vers un site Web.

Le premier site internet en ".com" fête ses 30 ans

INTERNET n'a pas attendu le milieu des années 1990 et le nouveau millénaire pour véritablement démarrer. Dès la fin des années 1980, les marques ont compris qu'il fallait s'implanter sur ce nouveau média. Et le 15 mars 1985, le premier nom de domaine a fait son apparition : Symbolics.com
1985. Pour beaucoup, cela semble des temps très anciens. Pour Internet encore plus. Et pourtant, le tout premier site à avoir affiché une adresse avec une extension en ".com" a fêté ses 30 ans le 15 mars. Il s'agit du site Symbolics.com, nous explique Venture Beat. Basée dans le Massachusetts, la société commercialisait alors des ordinateurs professionnels.
A l'époque, il n'y avait pourtant que l'embarras pour choisir le nom de son site. En 1985, seulement cinq sites furent enregistrés en ".com" contre 54 l'année suivante. Trois décennies plus tard, l'adresse Symbolics.com est toujours active et pas peu fière de son titre de plus ancien nom de domaine en ".com" à l'heure où marques et particuliers se battent pour obtenir cette extension pour leur site. Racheté en 2009 par des investisseurs, le nom de domaine n'est plus associé aux ordinateurs. Le portail axe désormais sa communication autour de son ancienneté de domaine, comme le montre la page "A propos de". La société Symbolics existe toujours mais sur le site www.symbolics-dks.com.



De cinq sites à plus de 120 millions

Et de rappeler que sur les 280 millions de sites à travers le monde, 120 millions ont un nom de domaine en ".com" et que 75% d'entre eux sont renouvelés chaque année (87% sont actifs). A défaut de pouvoir proposer des solutions de réparation d'ordinateurs, Symbolics.com propose désormais un balayage horizontal du site avec quelques arrêts pour découvrir "des faits uniques et intéressants sur l'entreprise et l'histoire d'Internet". En cliquant un peu partout, vous apprendrez ainsi le nombre de noms de domaine en ".com" possibles avec seulement quatre lettres, qui a affiché la première bannière publicitaire, combien de DNS par pays ou les sites les plus consultés au monde, etc. Mais vous êtes surtout invités à ne pas hésiter à venir y faire de la publicité...

L'ODORAT DU NOUVEAU-NÉ ?



L'odorat du nouveau-né est très développé. Car tel un petit animal, il compense sa vue limitée avec son nez ! Les odeurs - familières ou étrangères - l'aident à identifier les personnes et les objets, et même à se repérer dans l'espace. C'est comme cela qu'il sentira votre présence dans sa chambre, malgré l'absence de lumière et vos pas feutrés...

Un odorat précoce !

Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'odorat du nourrisson fonctionnait déjà... avant sa naissance. À 12 semaines de grossesse, le fœtus identifie une odeur par le biais du liquide amniotique. Car ce dernier s'imprègne du parfum des aliments de la mère ! Des particules odorantes pourraient aussi être véhiculées par la circulation sanguine fœtale, ce mode de transfert augmentant avec la perméabilité du placenta.

Varier l'alimentation pendant la grossesse

Cette capacité précoce à sentir des odeurs différentes in utero, peut déterminer des préférences chez Bébé. Si vous êtes enceinte, variez donc les plaisirs aromatiques de votre alimentation ! Vous offrirez ainsi à votre enfant une palette de senteurs pour sa mémoire olfactive. Cependant, un mystère demeure : nous ne savons pas combien de temps durent les effets de ces acquisitions fœtales. En revanche, plus l'enfant va grandir plus sa sensibilité olfactive va décroître. Normal, car notre mode de vie moderne ne nécessite pas un développement important de ce sens.

Des odeurs qui le rassurent

Grâce à ce nez digne d'un parfumeur, le nouveau-né reconnaît l'odeur de ses parents. Avec une préférence pour celle de sa mère, qui le rassure. Ainsi, lorsque rien ne peut calmer ses pleurs, mettez son nez dans votre cou. Il s'apaisera. Enfin, un enfant n'a pas de notion de bonne ou de mauvaise odeur. C'est nous, les parents, qui lui apprenons ce qui sent bon ou pas. Alors, n'oublions pas que l'odorat est un formidable sens d'éveil pour nos petits !

Hubble confirme l'existence d'un océan d'eau salée

L'existence d'un océan dans les profondeurs d'Europe, une lune de Jupiter, ne fait plus de doutes. On suspectait également qu'il y en ait un dans Ganymède, un autre satellite galiléen, notamment depuis la mission Galileo. Le comportement de ses aurores polaires étudiées avec Hubble semble bel et bien confirmer la présence d'un océan qui contiendrait plus d'eau que tous ceux de la Terre.

On fête cette année les 25 ans de la mise en orbite du télescope spatial Hubble. On lui doit de nombreuses découvertes en astrophysique et en cosmologie, mais il nous permet aussi d'étudier les mystères du Système solaire. Il a par exemple, révélé l'existence de panaches d'eau montant de la surface d'Europe, l'une des lunes de Jupiter. Une équipe de géophysiciens de l'Université de Cologne a joué les planétologues avec Hubble. Elle vient d'annoncer dans une publication que des observations conduites à l'aide du télescope spatial confirmaient une conjecture remontant aux années 1970, laquelle a pris plus de poids suite aux mesures de la mission Galileo, au cours des années 1990 et jusqu'au début des années 2000.



La magnétosphère de Ganymède, de Galileo à Hubble

Le magnétomètre équipant la sonde Galileo avait en effet permis de découvrir l'existence d'une magnétosphère propre à Ganymède, une autre des lunes de Jupiter. C'était la première fois que l'on observait un satellite générant sont propre champ magnétique à l'aide d'un effet dynamo actif. Ce n'est pas complètement surprenant étant donné qu'avec une taille supérieure à Pluton, et même Mercure, Ganymède est le plus gros satellite naturel du Système solaire et devait forcément s'être différentié, à l'instar de la Terre. Elle devait donc posséder un noyau contenant du fer et du nickel susceptible de produire un analogue de la géodynamo terrestre. Les caractéristiques de ce champ magnétique ouvrant une fenêtre sur l'intérieur de cette lune, les planétologues avaient pu inférer des données de Galileo qu'un océan d'eau liquide salée devait exister à l'intérieur de la planète. Mais l'hypothèse restait controversée.
L'équipe de chercheurs de l'Université de Cologne a eu une brillante idée pour tenter de trancher le débat : utiliser les observations d'Hubble concernant la position des ovales auroraux de Ganymède. Le phénomène des aurores polaires n'est pas limité qu'à la Terre. On en observe de spectaculaires sur Saturne et Jupiter, mais aussi aux pôles de Ganymède. Elles résultent aussi bien de l'existence de la magnétosphère de la lune que de celle de Jupiter dans laquelle elle est plongée.
Du fait des mouvements de Ganymède dans la magnétosphère de la géante gazeuse, les ovales auroraux encerclant le satellite devraient osciller avec une amplitude de 6°, comme le montre le schéma ci-dessous. Mais s'il existe un océan salé important dans les profondeurs de Ganymède, tout change.

Frelon asiatique : découvertes sur ses attirances pour les abeilles

APPARU en 2004 en France, le frelon à pattes jaunes ou frelon asiatique, représente une menace pour l'apiculture, mais aussi pour la biodiversité, notamment celle des insectes pollinisateurs. Considéré comme envahissant, il représente un sérieux prédateur pour l'abeille domestique. Les populations d'abeilles, en déclin partout dans le monde, sont fragilisées par les attaques. Plusieurs chercheurs du CNRS et de l'Inra ont étudié les bases olfactives du comportement du frelon asiatique afin de comprendre les modes d'orientation de ce prédateur, mais aussi de développer des stratégies de lutte ou de piégeage efficaces.
Originaire du nord de l'Inde, de Chine et d'Indonésie, le frelon asiatique, Vespa velutina est apparu en France en 2004, et il s'est largement répandu depuis. Il se nourrit essentiellement d'hyménoptères et en particulier d'abeilles domestiques, Apis mellifera, ses principales proies, car elles sont une source importante de protéines pour l'alimentation de ses larves. Partout dans le monde, malheureusement, les populations d'abeilles sont en déclin. Ce nouveau prédateur contribue à l'affaiblissement des colonies, même s'il n'est pas le seul facteur en cause. Celles-ci étant parmi les principaux pollinisateurs



de fleurs sauvages et de cultures agricoles, leur disparition est une préoccupation majeure. Dans ce contexte, le frelon a été classé espèce nuisible pour A. mellifera en France, sur arrêté ministériel du 28 décembre 2012, ce qui donne un cadre légal à sa destruction.

Attiré par l'odeur du miel et du pollen

Pour détecter ses proies à distance, le frelon fait usage de signaux olfactifs. Bien que leur nature demeure encore inconnue, ils s'avèrent efficaces pour la détection de sources alimentaires. Les équipes de recherche des unités Évolution génomes comportement écologie de Gif-sur-Yvette (CNRS, Université Paris-Sud, IRD) et Santé et agroécologie du Vignoble de l'Inra de Bordeaux ont étudié le pouvoir attractif de différents composés caractéristiques des ruches.
Un test à choix multiples, dans lequel des ouvrières de frelons sauvages V. velutina choisissent un ou plusieurs appâts odorants a été mis en place par les chercheurs. Il en résulte que le frelon est fortement attiré par l'odeur des produits de la ruche, tels que le pollen et le miel. Lors du test de composés spécifiques, le géraniol, constituant de la phéromone d'agrégation des abeilles et le p-xylène, molécule que l'on retrouve entre autres dans le poisson ou les fruits de mer, se sont également révélés très attrayants.
Les phéromones produites par les larves d'abeille ou par la reine ont également attiré le frelon, mais dans une moindre mesure.
Ces travaux publiés dans la revue Plos One permettent de mieux comprendre les déterminants de l'orientation de ce prédateur et ouvrent la possibilité d'une lutte par piégeage plus efficace.

Le gouvernement canadien autorise de nouveau la chasse de 400 000 phoques au Groenland

Le ministère des Pêches et des Océans Canadien a récemment annoncé le quota de chasse au phoque pour cette année : il autorise l'abattage de 400 000 phoques du Groenland, soit autant que l'année dernière. Aucune information officielle n'a pour l'heure été rendue publique concernant le prix et les débouchés commerciaux des peaux de phoque, ni même la date d'ouverture de la chasse.

Chaque année, les blanches étendues glacées de la côte Est du Canada se transforment en bain de sang. C'est parce qu'on y abat brutalement des dizaines de milliers de bébés phoques. Leur fourrure servira à fabriquer des produits de luxe.

Heureusement, selon IFAW (le Fonds international pour la protection des animaux), rares seront, cette année encore, ceux qui iront chasser. En raison de l'embargo sur les produits dérivés du phoque dans l'UE et bon nombre d'autres pays, la demande pour les peaux de phoques s'est effondrée. Sa coûteuse campagne de communication n'aura pas permis au gouvernement canadien de conquérir de nouveaux marchés. De plus, la bataille qu'il a menée à grands frais à l'OMC contre l'interdiction de la vente des produits dérivés du phoque dans l'UE s'est soldée par un échec définitif en mai 2014.

« La chasse aux phoques est vouée à disparaître. Depuis 20 ans, elle ne doit sa survie qu'aux subventions de l'État. Il n'existe plus aucun marché pour les produits issus de cette chasse aussi cruelle qu'inutile », tranche Céline Sissler-Bienvenu, Directrice d'IFAW France. « La question est simplement de savoir si le gouvernement canadien est enfin prêt à regarder la réalité en face et à trouver des alternatives économiques pour les chasseurs, ou s'il préfère continuer d'agir comme si ce secteur économique avait un avenir. In fine, seule l'opinion des électeurs de la région lui importe vraiment. »

En raison de la demande insuffisante, le quota est loin d'avoir été atteint l'année dernière, puisque l'on dénombre 59 318 phoques abattus en 2014 contre 97 918 phoques l'année précédente.

Pourquoi la chasse aux phoques est-elle cruelle ?

Il est difficile de décrire à quel point la chasse commerciale aux phoques est une pratique cruelle. On donne priorité à la vitesse et aux profits dans un environnement imprévisible, ce qui fait qu'il est pratiquement impossible de faire un abattage humanitaire, sans cruauté.

À chaque printemps, sur la côte Est du Canada, des chasseurs montent dans leur bateau, sur une mer dangereuse ou à travers des banquises mouvantes, et ils s'affairent à tuer le plus de bébés phoques possible, le plus rapidement possible. Les chasseurs abattent les phoques – la plupart trop jeunes pour s'échapper – avec un fusil ou à l'aide d'un gourdin de bois muni d'un crochet, appelé hakapik.

Le gouvernement canadien compare l'abattage des phoques dans le cadre de la chasse commerciale à l'abattage des animaux de boucherie. En réalité, il s'agit de deux choses très différentes parce que, contrairement à l'environnement bien encadré des abattoirs, la chasse a lieu dans un environnement imprévisible et incontrôlable. Il est impossible d'y faire un abattage systématiquement sans cruauté.

Ainsi, le pourcentage de phoques blessés est bien trop élevé. À partir d'embarcations en mouvement, on tire au fusil sur des phoques qui tentent de s'enfuir. Ou bien on poursuit les phoques en courant sur la glace et en les frappant à coups d'hakapik. Dans les deux cas, il est peu probable qu'on puisse donner la mort du premier coup. Les phoques demeurent alors sur la glace blessés, terrifiés, souffrants, en état de détresse. Il arrive aussi que les phoques blessés s'échappent avant d'être retrouvés par les chasseurs.



Le Règlement sur les mammifères marins n'impose pas de normes pour un abattage sans cruauté. Les pratiques de chasses actuellement admises donnent libre cours à des gestes particulièrement cruels : des phoques vivants et conscients sont empalés sur des crochets de métal, on fait feu sur des phoques qui sont dans l'eau (et non sur la glace), on tire sur plusieurs animaux avant de s'en approcher pour vérifier s'ils sont inconscients, on laisse souffrir des phoques blessés sur la glace, on ne saigne pas l'animal immédiatement après avoir vérifié qu'il est inconscient. En fait, les normes reconnues pour réaliser des abattages sans cruauté ne sont ni requises par la loi, ni mises en application.

Il est impossible de faire une surveillance efficace. Depuis plus de 40 ans, les observations sur le terrain révèlent qu'il est, de toutes façons, pratiquement impossible d'appliquer la réglementation. Les bateaux sont éparpillés sur des centaines de milliers de kilomètres carrés et ils naviguent à des centaines, voire des milliers, de kilomètres les uns des autres. Avec seulement quelques navires de surveillance pour un si vaste territoire, la tâche est impossible.

Bientôt la fin de la chasse commerciale aux phoques ?

Dans les années 1980, l'Europe a interdit l'importation de peaux provenant des blanchons de phoques du Groenland et de dos bleus (le nom qu'on donne aux phoques à capuchons nouveau-nés).

À la fin des années 1990, malgré les fortes pressions internationales, le gouvernement canadien a dépensé des millions de dollars pour promouvoir l'abattage des phoques du Groenland, et il a même augmenté les quotas de chasse. Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont interdit le commerce des produits du phoque provenant de la chasse commerciale. Cette interdiction, entrée en vigueur en août 2010, constitue une victoire majeure pour mettre fin à une pratique cruelle et inutile. L'interdiction vise l'importation, l'exportation et la vente sur le territoire de l'Union européenne de tout produit provenant de phoques du Groenland ou de phoques à capuchons abattus dans le cadre de la chasse commerciale.

Autre victoire importante, à l'automne 2011, l'Union douanière Russie - Bélarus - Kazakhstan a interdit l'importation et l'exportation des peaux de phoques du Groenland. Selon le gouvernement canadien, la Russie importait 90 % des peaux de phoques du Canada.

À l'heure actuelle, la chasse commerciale rapporte moins que ce qu'il en coûte pour la soutenir. Année après année, le nombre de chasseurs actifs diminue. Bref, l'industrie est en déclin constant.

L'UE est parmi les plus gros importateurs de produits issus de la déforestation illégale



SOJA, huile de palme ou encore viande de boeuf... Selon un rapport, près de 25% des matières premières agricoles issues de la déforestation illégale au Brésil ou en Indonésie sont à destination de l'UE.

Un constat alarmant. L'Union européenne est l'un des principaux importateurs de produits issus de la déforestation illégale. "Près d'un quart de l'ensemble des matières premières agricoles issues de la déforestation illégale sur le marché international est destiné à l'UE", indique un rapport de Fern, une ONG créée en 1995 pour suivre l'action de l'UE vis-à-vis des forêts.

L'auteur de l'étude, Sam Lawson, un ancien chercheur du centre de réflexion londonien Chatham House, emploie des termes choc pour marquer les esprits: "La consommation de l'UE fait plus que dévaster l'environnement et contribuer au changement climatique." Elle entraîne aussi "de la corruption, des pertes de revenus, de la violence et des violations des droits de l'Homme".

Un terrain de football toutes les deux minutes

Les principales zones déboisées pour fournir l'UE en huile de palme, soja, viande de boeuf ou cuir se situent au Brésil, riche de la forêt amazonienne, et en Indonésie. Pour y parvenir, "entre 2000 et 2012, l'équivalent d'un terrain de football était, en moyenne, illégalement déboisé toutes les deux minutes", dénonce l'ONG dans son étude.

Dans le détail, l'UE importe "25% du soja, 18% de l'huile de palme, 15% de la viande bovine et 31% du cuir vendus sur le marché international et provenant de la destruction illégale des forêts tropicales", précise le rapport. Les principaux pays consommateurs de ces matières premières issues de la déforestation illégale sont les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la France. Ils "importent 75% et consomment 63% des produits entachés d'illégalité affluant vers l'UE".

Les Pays-Bas importent un tiers de ces produits, mais une grande partie est ensuite transférée vers d'autres pays européens. Les Pays-Bas et l'Allemagne importent principalement de l'huile de palme, quand le Royaume-Uni a une prédilection pour la viande bovine et l'Italie pour le cuire. La France, elle, préfère le soja.

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs, Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

REMERCIEMENTS

La famille Berriche ainsi que les collègues, et notamment sa sœur Soumia, annoncent, le décès de la défunte

Berriche Ouacila

le 08/03/2015
Remercient tous ceux et celles qui ont compati a leur douleur suite a sont décès.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
*****
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****
Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net
*****
Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****
IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL
******
FLASHAGE
Centre, Est : LJI
******
DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP
******
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59
******
BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

Ce qui arrive à votre corps quand vous ne buvez pas assez d'eau



Les experts conseillent de boire 8 à 9 verres d'eau par jour pour rester en bonne santé.
Voici les 6 choses qu'affecte principalement la déshydratation :

- La santé (en général) : la déshydratation peut entrainer sur le long terme des calculs rénaux, le cancer d'estomac et de la prostate et des crises cardiaques.
- Le métabolisme : La rapidité de votre métabolisme est proportionnelle à la quantité d'eau que vous buvez. Un métabolisme lent peut entrainer une prise de poids.
- Le fonctionnement cognitif : La déshydratation ralenti le fonctionnement di cerveau du fait que la taille de ce dernier se réduit quand il n'est pas bien hydraté.
- Le poids : Moins vous buvez d'eau, plus vous sentirez la faim. Boire 2 verres d'eau avant le repas permet de manger de 75 à 90 calories en moins.
- La peau : L'eau hydrate la peau et lisse les ridules.
- L'humeur : La déshydratation du corps peut entrainer un sentiment de faiblesse, de confusion, de colère ou de déprime.

L'ASSASSIN DANS VOS DENTS :

Retirez vos amalgames d'argent et vous serez guéri beaucoup de maladies

La plupart des dentistes n'admettront jamais que le matériau placé dans votre bouche peut être la cause de nombreuses de vos maladies et de vos troubles.



La médecine dentaire conventionnelle utilise des produits qui contribuent à la fatigue chronique, l'instabilité émotionnelle, la dépression, les malformations congénitales, la sclérose en plaques, la maladie d'Alzheimer, et de nombreuses autres maladies dégénératives.
Le plombage le moins cher, l'argent (amalgame) est dangereux et potentiellement mortelle, car il contient du mercure.
Ce plombage contient 54% de mercure, et la plupart des patients le gardent dans leurs bouches pendant des décennies.
L'Organisation mondiale de la Santé ainsi que plusieurs dentistes ont rejeté les requêtes qui ont divulgué les dangers de ce genre de plombages.
Le Dr. Hal Huggins, qui était le premier à révéler leurs méfaits a expliqué que même une petite quantité de mercure dans le corps humain pouvait être mortelle. C'est la raison pour laquelle il a été en conflit avec la plupart de ses collègues.
Pour appuyer sa théorie, il a donné l'exemple d'une expérience qui a été faite sur des ovules. Lorsque les ovules sont entrés en contact avec le mercure, les cellules n'ont pas pu atteindre l'utérus, bien qu'il y ait eu fécondation. Huggins a affirmé que le mercure dans la cavité buccale émet des gaz 24 heures par jour et qui peuvent être la cause de nombreuses maladies mortelles.
La plus grande cause de fatigue chronique est le mercure qui est logé dans la cavité buccale, et il continue à affecter votre santé jusqu'à ce qu'il soit retiré.
Huggins a consacré sa vie à fournir une assistance gratuite aux personnes qui ont été empoisonnées par le mercure des amalgames dentaires. Après la publication de son étude, et que la vérité sur le plombage en argent ait été révélée, il a été viré et harcelé, mais il est resté fidèle à sa mission.
Huggins a envoyé une alerte au monde entier pour le mettre en garde contre ces plombages: "Supprimez les plombages en argent, et vous serez guéris."
L'utilisation de l'amalgame a commencé en 1800 en France, et les dentistes du monde entier continuent de l'utiliser aujourd'hui. Leur production n'est pas chère, et il est souvent utilisé sur les patients qui ont leurs soins dentaires remboursés par l'assurance.

TROP DE SEL DANS VOTRE PLAT ?



Comment éliminer le surplus de sel dans votre plat ?

Vous avez eu la main lourde avec votre salière ? Inutile de jeter votre plat ! Découvrez une astuce de grand-mère parfaite pour corriger un plat trop salé.
Astuce de grand-mère

* Pelez la pomme de terre.
* Jetez-la dans votre plat trop salé qui est en train de mijoter.
* Enlevez la pomme de terre lorsque votre plat est cuit. Celle-ci aura absorbé l'excès de sel.

CHEVEUX GRAS : masque au citron

Comment faire un masque pour les cheveux gras ?



Ce soin spécial cheveux gras permet de réduire l'excès de sébum. Il est également efficace pour lutter contre l'apparition de pellicules. Avec cette astuce vos cheveux seront plein de vitalité !
Recette de masque pour cheveux gras

- Versez l'huile essentielle de citron directement dans le yaourt.
Mélangez.
- Appliquez ce masque sur vos cheveux avant votre shampoing.
- Laissez poser pendant environ 15 minutes.
- Rincez abondement puis faites votre shampoing habituel. Attention à ne pas en mettre dans les yeux !

MASQUE ANTI RIDES AU BLANC D'OEUF

Qu'on le veuille ou non, les rides font parties du vieillissement. Celles-ci sont dues principalement à l'exposition aux rayons du soleil et au manque de collagène synthétisé dans le corps. De nombreux produits commerciaux sont disponibles sur le marché vous promettant « une peau sans rides ». Cependant, ces produits ne sont pas toujours satisfaisants … Vous pouvez simplement vous rendre dans votre cuisine pour trouver votre bonheur ! Le blanc d'œuf, par exemple, est un aliment riche en protéine qui est réputé pour agir comme anti rides naturel.

Recette de Grand-mère

- Séparez le blanc du jaune d'œuf.
- Mettez le jaune de côté (ne le jetez pas, servez-vous en pour une autre recette)
- Battez le blanc jusqu'à ce qu'il soit mousseux.
- Ajoutez-y l'huile d'olive et le jus de citron.
Mélangez.
- Appliquez délicatement le masque sur le visage en évitant le contour des yeux.
- Laissez poser pendant 30 minutes.
- Rincez votre visage avec de l'eau froide.
- Séchez avec une serviette propre.
- Ce masque est à faire une à deux fois par semaine.

petits sablés

Ingrédients

- 250 g de farine
- 125 g de beurre doux
- 1 œuf
- 100 g de sucre en poudre
- 1 c. à café de cannelle
- Un jaune d'œuf pour dorer



Les étapes

-Versez la farine dans un grand récipient.
- Ajoutez-y le beurre.
-Malaxez l'ensemble afin d'obtenir une consistance sableuse.
- A part, fouettez l'œuf avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse légèrement.
-Faites un puits au milieu de la farine.
-Ajoutez-y la cannelle et le mélange œuf-sucre.
-Pétrissez bien la pâte et formez une jolie boule.
-Enveloppez la boule dans du film alimentaire.
-Laissez reposer la pâte au réfrigérateur pendant environ 45 minutes.
-Une fois sortie du frigo, laissez-la revenir à température ambiante.
-Farinez légèrement le papier de cuisson prévu pour aller au four.
-Étalez la pâte sur le papier à l'aide du rouleau sur une épaisseur d'environ 5 mm.
-Découpez la pâte avec les emporte-pièces.
-Badigeonnez un peu de jaune d'œuf sur les sablés à l'aide de votre pinceau alimentaire.
-Faites cuire les sablés dans un four préchauffé à 170° pendant environ 12 minutes. Surveillez régulièrement la cuisson.
-Dégustez vos délicieux sablés !

Gratin de fruits de mer

Ingredients

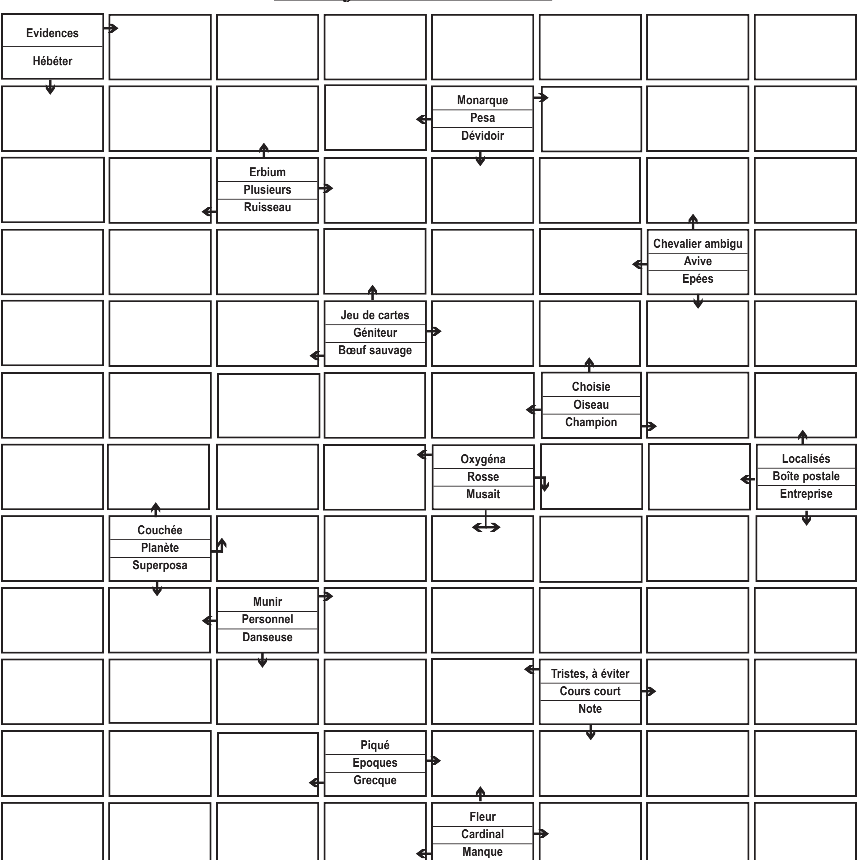
- 1 paquet de cocktail de fruit de mer surgelé
- 2 échalotes
- sel, poivre, noix de muscade
- sauce béchamel
- fromage râpé
-1 noisette de beurre
- quelques crevettes pour le service



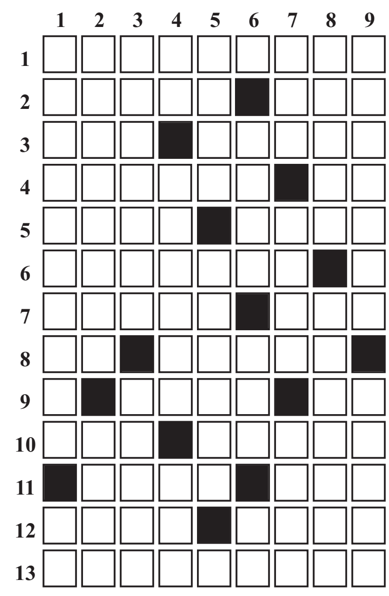
Les étapes

- Pensez à décongeler les fruits de mer auparavant
- Préparez la sauce béchamel, comme indiqué ici
- Hachez les échalotes et les faire revenir dans la noisette de beurre
- Ajoutez les fruits de mer et faire revenir encore pour quelques minutes. Salez, poivrez et râpez un peu de noix de muscade
- Mélangez avec la béchamel, 50 g de fromage râpé
- mettre dans des mini cocotes
- Ajoutez un peu de fromage râpé dessus
- Mettre dans un four préchauffé à 180°C , pour 15 à 20 mn
- Servir aussitôt avec les crevettes

Mots fléchés n° 1404



Mots croisés 9/13 n° 1403



HORIZONTALEMENT
1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT
1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1403

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

SOLUTION N° 1403

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1404

1 2 3 4 5 6 7 8 9

1
2
3
4
5
6
7
8
9

HORIZONTALEMENT
1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT
1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1403

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

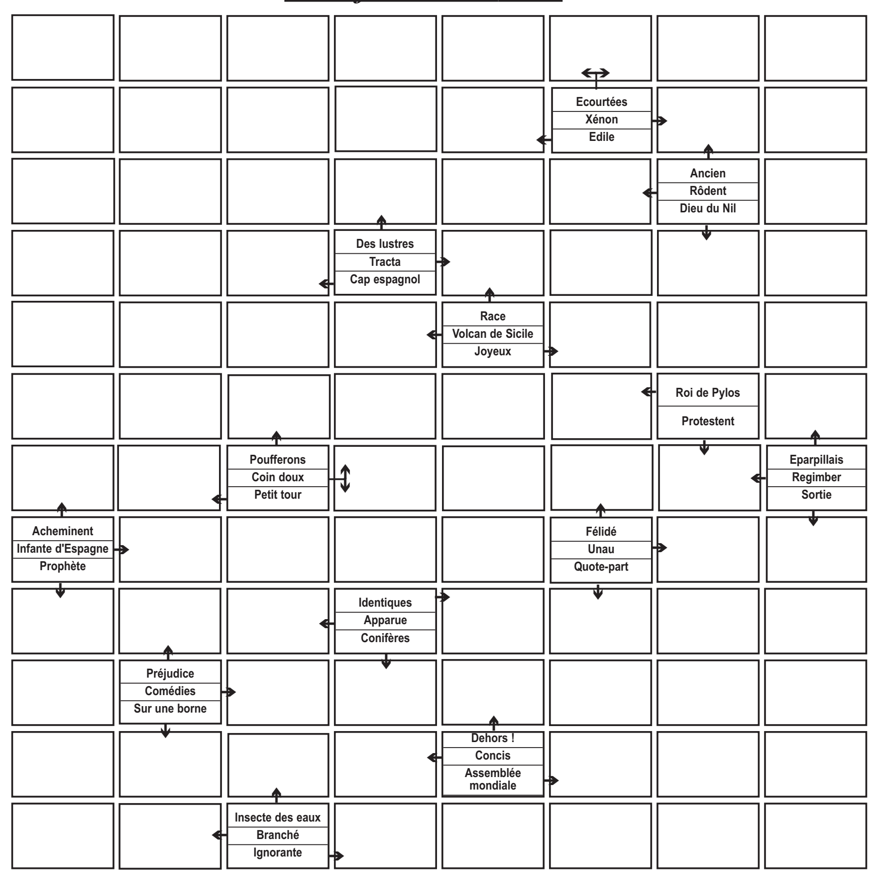
		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



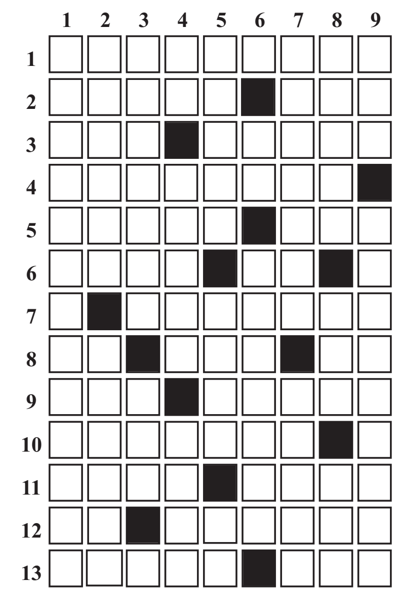
solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

Mots fléchés n° 1824



Mots croisés 9/13 n° 1824



HORIZONTALEMENT
1. Capital - 2. Ivre - Ingurgitée - 3. Cela - Sages - 4. Smart - 5. A eux - Le premier à voir le jour - 6. Handicapé - Primitif - 7. Eliminer - 8. Mère des Titans - Première coquette - Notation musicale - 9. On y entre par concours - Stupéfait - 10. Entreprises du tertiaire - 11. Fortement - Retour du même son - 12. En ville - Pris - 13. Réfléchi - Plantes.

VERTICALEMENT
1. Clairvoyantes - 2. Façonnée - Agacé - 3. Penaude - Période - 4. Symbole de prospérité - Arrêt du travail - Tentes - 5. Dîner - Au moyen de - Bien venu - 6. Bavard anonyme - Glace - 7. Retenu - Endroit follement fréquenté - 8. Menaces dans le ciel - Interjection d'indécis - Paroi - 9. Les tiens - Etendues.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1823

Horizontalement

EPATANTE
XERUS - IM
TRAM - ORE
RISEES - U
APEURES -
VE - RIRES
ETA - GODA
RI - MENUS
TETE - SIS
I - ACE - TE
SON - USER
- UTE - ASA

Verticalement

EXTRAVERTIS -
PERIPETIE - OU
ARASE - A - TANT
TUMEUR - MEC - E
AS - ERIGE - EU -
N - OSERONS - SA
TIR - SEDUITES
EMEU - SASSERA

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

PREMIERES
RAP - FRELE
OTES - ETUI
BŒUF - REG
AN - CIME - L
N - DELECTE
TRI - TRIO -
SEVERE - NB
- SAGE - ANE
TOGO - ALEA
ALU - NIORT
GUEGUERRE
SERIE - SES

VERTICALEMENT

PROBANTS -
TAGS
RATON -
RESOLUE
EPEE - DIVA-
GUER
M - SUCE -
EGO - GI
IF - FILTRE - NUE
ERE - MERE -
AIE -
RETRECI -
ALORS
ELUE - TONNER-
RE
SEIGLE - BEATES

Mots croisés 9/9 n° 1824

HORIZONTALEMENT
1. Allécher - 2. Physicien indien - Déesse marine - 3. Jeu chinois - Louas - 4. Commencés - 5. Faire de l'effet - Cale - 6. Guide de mine - Etêté - 7. Mit de niveau - Ressemblance - 8. Fera l'affaire - Toison de mouton - 9. Asséché - Bonne à jeter.

VERTICALEMENT
1. Donnait un éclat brillant - 2. Petit de la biche - Vagabonda - 3. Fusil mitrailleur - Possessif - Eau suisse - 4. Dommages - 5. Contraire à l'amitié - 6. Fondateur de l'Oratoire - Article contracté - 7. Berceaux - Céréale - 8. Ecole de cadres - Chance - 9. Vieux canasson - Appelle la harde.

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

APPROPRIE
FROIDS - LU
FERME - PI -
ALTESSE - E
MER - SPRAT
E - AMARINA
RAIE - IRAI
ART - AN - LE
SA - BUTEES

VERTICALEMENT

AFFAMERAS
PRELE - ARA
PORTRAIT -
RIME - ME - B
ODESSA - AU
PS - SPRINT
R - PERIR - E
ILI - ANALE
EU - ETAIES

SODUKU 153

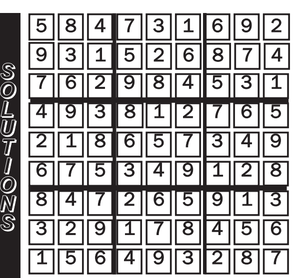
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	7	1		3		6
		8			4			9
		7	6				5	
7	4			8	5			
6	9			4			3	8
			2				1	7
	7				1	8		
4			9				7	1
1	2	9			3	6		



SOLUTIONS



5	8	4	7	3	1	6	9	2
9	3	1	5	2	6	8	7	4
7	6	2	9	8	4	5	3	1
4	9	3	8	1	2	7	6	5
2	1	8	6	5	7	3	4	9
6	7	5	3	4	9	1	2	8
8	4	7	2	6	5	9	1	3
3	2	9	1	7	8	4	5	6
1	5	6	4	9	3	2	8	7



20.55 : Les experts



Série avec Ted Danson, Elisabeth Shue…
Plusieurs étudiantes ont disparu de Las Vegas avant d'être retrouvées assassinées et mutilées peu de temps après. Russell et Finn reconnaissent rapidement le mode opératoire de Jared Briscoe, le tueur en série de Big Harbor, qui est emprisonné pour le meurtre de sept femmes. Les enquêteurs pensent qu'il pourrait s'agir d'un imitateur. Daniel Shaw, un ancien policier de Seattle qui avait collaboré sur la première affaire, propose d'aider les experts.

CANAL+

22.25 : 300 : la naissance d'un empire



Film avec : Sullivan Stapleton, Eva Green
300 : la naissance d'un empire Alors que l'armée perse tente une invasion de la Grèce, Thémistocle, amiral athénien, mène bataille sur les côtes. C'est là qu'il parvient à toucher mortellement le roi perse, Darius, sous les yeux de son fils Xerxes. Rentré au pays avec la dépouille de son père, Xerxes, sous l'influence de la terrible Artémise, devient un roi, plus proche des dieux que des hommes, fermement résolu à défaire les Grecs.

M6

20.55 : Recherche dans l'intérêt des familles



Culture Infos
Recherche dans l'intérêt des familles Michèle. A l'âge de 4 ans, elle a été séparée de sa mère. Aujourd'hui, la sexagénaire rêve toujours de la revoir. Mais toutes ses tentatives pour la localiser n'ont rien donné. Adriana Karembeu recueille ses confidences à Vannes (Morbihan) tandis que Patrick Spica se lance dans des investigations outre-Atlantique • Evelyne. La petite, 10 ans, croit qu'elle est enfant unique. Jusqu'au jour où sa mère, sur le point de mourir d'une maladie, lui ...

france 2

20.55 : Les témoins



Série avec Thierry Lhermitte, Marie Dompnier…
Au Tréport, station balnéaire de la Seine-Maritime, des tombes ont été profanées et six cadavres installés dans deux maisons témoins. A chaque fois, il y a une femme, un homme, une adolescente qui ne se connaissaient pas et qui forment à présent « une nouvelle famille ». Sandra Winckler, jeune flic, est chargée de l'affaire. Rapidement, elle croise la route de Paul Maisonneuve, une légende de la PJ de Lille qui va devoir « reprendre du service ». Les deux enquêteurs vont chercher qui déterre et installe ...

france 3

20.50 : Les carnets de Julie



Culture Infos
Grand format : Sur les routes du Pays Basque Julie explore le Pays basque et part à la rencontre de passionnés pour réaliser un banquet d'exception. Elle va tout d'abord pêcher des calamars puis les cuisine avec Dominique. Julie prend ensuite de la hauteur avec Olivier, professeur de paramoteur. Ensemble, ils survolent la côte basque et la Rhune, une montagne. Julie décide d'y organiser son festin. Elle ...

TV5MONDE

21.00 : La clé de la chambre à lessive



SOCIÉTÉ - Suisse (2013) - 1 saison /
La clé de la chambre à lessive Direction la Suisse. Dans l'immeuble du 85, rue de Genève, à Lausanne, la clé de la chambre à lessive est bien plus qu'un simple passe servant à ouvrir la porte de la buanderie collective, traditionnellement située dans les caves. Les habitants se partagent ici ce minuscule endroit dans le hall d'entrée de l'immeuble, pour laver leur linge, les sous-sols étant réservés à la prostitution. ...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:10	12:37	16:02	18:43	20:00
CONSTANTINE	05:15	12:42	16:07	18:47	20:04
ALGER	05:29	12:56	16:21	19:01	20:19
OUARGLA	05:24	12:47	16:13	18:53	20:05
CHLEF	05:36	13:03	16:28	19:08	20:25
MOSTAGANEM	05:41	13:08	16:33	19:13	20:30
ORAN	05:45	13:11	16:36	19:16	20:33



N° 5122 - MERCREDI 27 DJOUMADA AL OULA 1436

Meteo

	Max	MIN
Alger	24°	7°
Oran	18°	10°
Constantine	23°	2°
Ouargla	30°	10°

SUITE À UNE DEMANDE FORMULÉE PAR L'OPÉRATEUR

OTA Djezzy autorisé à se déployer dans cinq wilayas supplémentaires

La société Optimum Télécom Algérie (OTA) a obtenu l'autorisation de se déployer dans cinq wilayas supplémentaires dans le cadre de la licence de téléphonie de 3e génération (3G).

C'est ce qu'a indiqué hier l'Autorité de régulation des postes et télécommunication (Arpt). Suite à la demande formulée par OTA en décembre dernier, l'Arpt a ainsi autorisé le déploiement des services de 3G de cette compagnie dans les wilayas de Batna, Béjaïa, Tiaret, Bouira et Médéa, précise l'ARPT sur son site.

«Le constat sur sites des équipes techniques de l'Arpt, effectué contradictoirement avec celles de l'opérateur a, en effet, fait ressortir que celui-ci satisfait, au titre de la deuxième année, à ses obligations minimales de couverture et de qualité de services dans les wilayas obligatoires de Tlemcen, Mila, El Bayadh, Saïda, Guelma et Aïn Temouchent», ajoute la même source. Le rapport d'enquête subséquent a valu à OTA le droit de se déployer dans les wilayas supplémentaires de la deuxième année conformément au cahier des charges. Il est à rappeler que le Fonds national d'investissement (FNI) avait signé, en janvier dernier, un contrat d'achat d'actions pour l'acquisition d'une participation de 51% dans la société Orascom Telecom Algérie SPA (OTA) pour un montant de 2,6 milliards de dollars appelée, depuis, Optimum Télécom Algérie.


DR

Avant que l'Etat algérien ne devienne actionnaire majoritaire, Orascom Telecom Algérie avait procédé en juillet dernier au lancement de ses services 3G, soit six mois après les deux autres opérateurs du marché, dans les wilayas d'Alger, Constantine, Ouargla, Oran, Blida, Skikda, Mostaganem, El Oued, Béchar et Aïn Defla avant de l'étendre en octobre aux wilayas de Sétif, Tizi Ouzou, Boumerdès et Djelfa. Dimanche, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a fait savoir que l'Algérie comptait plus de 8 millions d'abonnés à la téléphonie mobile de troisième génération (3G) depuis le lancement de cette nouvelle technologie de téléphonie en Algérie il y a plus d'une année. L'Arpt a récemment indiqué que l'opérateur public Mobilis est classé leader de la 3G en Algérie, alors que Djezzy conserve toujours sa dominance sur le réseau GSM. Selon l'instance, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a atteint 45,489 millions de clients.

Parmi eux, 8,231 millions sont des abonnés à la 3G dont 7,221 millions souscrits à l'abonnement prepaid, selon des statistiques arrêtées au 30 novembre 2014. A cette date, Mobilis comptait 3,639 millions d'abonnés à la 3G, talonné de près par Ooredoo avec 3,607 millions et Djezzy avec 985 000 clients. Pour ce qui est des parts de marché sur le segment du GSM, avec 47,9% l'opérateur Djezzy demeure leader, suivi respectivement par Mobilis avec 29% et Ooredoo avec 23,1%.

K. M.

CENTRE D'APPEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les Algériens appellent surtout pour se plaindre du logement

LE MINISTÈRE de l'Intérieur a traité 14 056 requêtes sur 37 413 reçues par le centre d'appel (1100) depuis sa mise en service le 4 janvier jusqu'au 10 mars 2015, selon le ministère de l'intérieur. La plupart des requêtes concernent, selon la même source, les problèmes liés au logement et à l'emploi, en sus ceux d'eau, de gaz, d'électricité, d'électrification publique et d'aménagement du territoire.

Grâce à la base de données et aux communications, le centre assure un suivi des problèmes du citoyen par l'administration la plus proche de son lieu de résidence pour les traiter, d'une part, et contrôler les autorités locales, d'autre part.

Parallèlement au traitement des requêtes, le centre fournit des explications aux citoyens à travers le répondeur automatique opérationnel 24/24h.

Il a répondu à 272 986 appels dont 148 833 liés à l'état civil, 70 385 au passeport biométrique et à la carte d'identité nationale, 24 674 au permis de conduire et à la carte grise, 17 542 aux activités associatives et 11 552 aux activités réglementées. Le centre a reçu 115 505 appels à travers lesquels il a fourni aux citoyens des informations complémentaires relatives à la constitution de dossiers administratifs à travers l'exploitation du catalogue des procédures administratives intégré dans l'application poste-client du centre d'appel.

R. N.

SELON UNE ÉTUDE

Les jeunes américains avides d'informations… surtout par le biais de Facebook

LES JEUNES américains suivent massivement l'actualité sans forcément lire les journaux, en passant davantage par les réseaux sociaux pour s'informer, et aimeraient voir l'information devenir gratuite, selon une étude publiée hier. 85% des américains âgés de 18 à 34 ans estiment que se tenir au courant de l'actualité est important et 69% disent même s'informer quotidiennement, apprend on dans une étude de l'American Press Institute et de l'Associated Press-NORC Center for Public Affairs Research, qui ont interrogé 1 046 jeunes adultes entre le 5 janvier et le 2 février.

L'étude, estiment les chercheurs, contredit l'idée selon laquelle les jeunes ne s'intéressent pas au monde qui les entoure.

Les résultats de l'étude montrent «que cette génération est tout sauf sous-informée, passive ou non intéressée», mais que ces jeunes s'informent juste différemment de leurs parents.

Ils préfèrent laisser l'information venir à eux en surfant sur internet, le plus souvent sur les réseaux sociaux, plutôt que d'aller sur les sites traditionnels d'information.

L'actualité et l'information sont ventilées dans un flux continu mais logique compte tenu de la façon dont ils se connectent au monde, qui est un mélange d'information et d'interaction sociale, de résolution de problèmes et de divertissement».

Ainsi, seuls 39% indiquent s'être connectés sur internet pour chercher de l'information, et 60 % expliquent être «tombés» dessus pendant une autre activité. Parmi les moyens de «tomber» sur l'information, le réseau social Facebook arrive largement en tête, selon l'étude: 88 % reconnaissent s'informer régulièrement par ce biais. 47 % disent y trouver la plupart de leurs informations sur la politique nationale et 62 % indiquent qu'il s'agit de leur principale source pour les questions de société. En tout, Facebook serait la source principale pour 13 des 24 sujets d'actualité. L'étude montre également que les jeunes se détournent de la manière traditionnelle de s'informer.

Seuls 12% ont acheté un journal papier durant l'année et 13% ont lu un journal payé par un tiers. Et seuls 7% d'entre eux se sont abonnés à un média en ligne.

«Nous avons vu émerger la notion selon laquelle l'information étant importante pour la démocratie, ils ne devraient pas avoir à la payer, rapportent les auteurs de l'étude. Cela devrait être davantage un droit civique qu'un bien civique» selon ces jeunes, concluent-ils.

S. N.

IL TENTAIT DE REJOINDRE SON ÉCOLE

Un adolescent de 15 ans fauché par un train

UN ADOLESCENT de 15 ans a été percuté, hier matin à Boumerdès, par un train de transport de voyageurs Alger- Thenia , alors qu'il tentait de traverser la voie ferrée pour rejoindre son école. C'est ce qu'ont fait savoir les services de la Protection civile de la wilaya. L'accident est survenu vers 8 h du matin lorsque l'adolescent, qui était en route pour rejoindre son école dans la ville de Boumerdès, a voulu traverser la voie ferrée séparant son domicile familial de l'autre rive menant vers l'établissement scolaire, ont expliqué les mêmes sources. Le trafic ferroviaire a été momentanément suspendu jusqu'à l'évacuation de la victime par les agents de la Protection civile et la libération de la voie ferrée, a-t-on ajouté de même source. La gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident mortel.

S. N.

Le trait de Sidou

